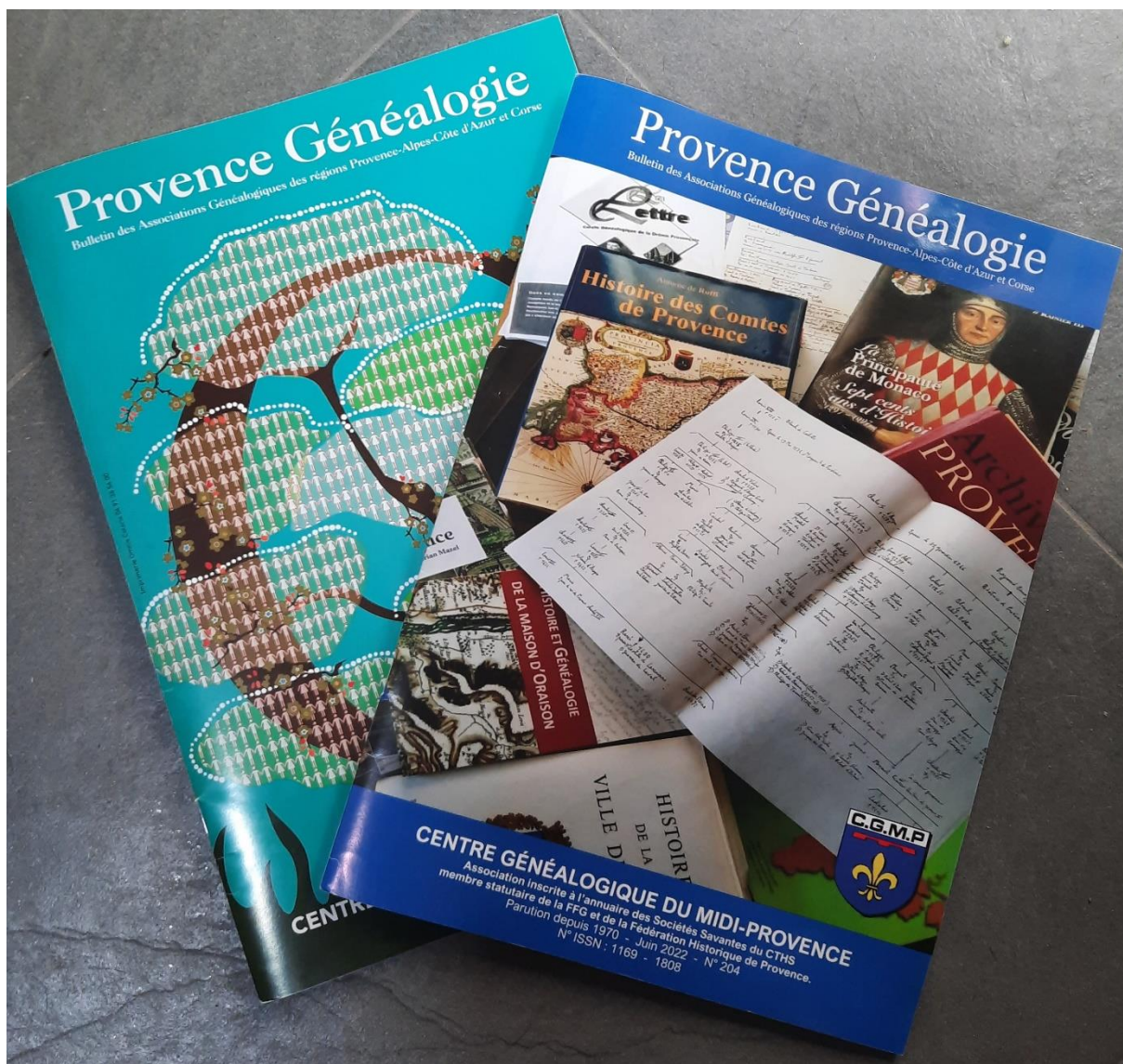


# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO



Statue bronze PRINCE RAINIER III – Œuvre de Kees Verkade 2013 - © Cliché CGHPM

**Numéro 6 / ANNÉE 2023**



*Pensez à vous abonner aux bulletins du CGMP « Provence Généalogie »*



*Merci à notre sponsor-technologique « Signature Production »*

## *Mot du Président*

Au cours de ces mois de commémoration du centenaire de la naissance du Prince Rainier III, et à travers de nombreuses et brillantes conférences, expositions, rétrospectives, manifestations, nous avons découvert ou, tout du moins, mieux cerné la personnalité de Ce monarque exceptionnel.

Le CGHPM a voulu mettre en valeur dans son 6<sup>ème</sup> bulletin annuel « MÙNEGU E I NOSTRI AVI » (articles du 2<sup>ème</sup> bulletin trimestriel 2023) une facette inédite, celle d'Un Prince attentionné à Son peuple !

Toujours très soucieux du bien-être de Ses administrés, le Prince Rainier était animé d'une constante curiosité, il aimait aussi récompenser le travail bien fait et s'engageait à valoriser l'innovation artisanale locale.

Avant tout ce fut un Homme d'Etat respecté, attaché à Sa famille et à Son pays, sportif dans de nombreuses disciplines, défenseur infatigable de la cause animale, respectueux de l'Environnement, tant terrestre que maritime, un incroyable architecte urbaniste visionnaire. Merci Monseigneur.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.





# MÙNEGU E I NOSTRI AVI\*

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

(\* MONACO ET NOS AÎEUX)



## SOMMAIRE

- P1 : Mot du président
- P1 : Permanence
- P1-P4 : L'Ordre de Saint-Charles
- P4-P5 : Résultat Exercice Généa
- P5-P6 : Assemblée Générale 2023
- P6: Un peu d'humour en 1858
- P7-P9 : Nouvelles d'antan du trimestre...
- P9 : Adhésions 2023 – Anniversaires
- P9 : Remerciements

## LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 ayant été désignée *Année Prince Rainier III*, pour commémorer le centenaire de Sa naissance, le 31 mai 1923, nombreuses vont être les manifestations, expositions, conférences et autres pour marquer cet événement.

Son œuvre, réalisée durant son long règne de presque 56 ans, est tellement immense dans de nombreux domaines autant nationaux qu'internationaux, que nous avons l'embarras du choix.

Le CGHPM espère satisfaire votre curiosité et enrichissement culturel à la lecture des prochains bulletins trimestriels CGHPM 2023.

Page 1

## PERMANENCE

Salle de Réunion-Atelier A CASA D'I SOCI –  
Maison des Associations de Monaco 2, Bis  
Promenade Honoré II 98000 MONACO :

\*\* Mercredi 12 avril 2023

\*\* Samedi 13 mai 2023

\*\* Mercredi 14 juin 2023

\*\* Pour plus d'infos, consulter le site internet  
[www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org)

## L'Ordre de Saint-Charles et le Prince Rainier III

Tous les habitants de Monaco connaissent l'Ordre de Saint-Charles, cette décoration prestigieuse, la plus élevée des distinctions monégasques. Elle est l'équivalent de la Légion d'honneur attribuée en France (créée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul).

L'Ordre de Saint-Charles (*en monégasque : Urdine de San Carlu*) a été fondé par son trisaïeul maternel le prince Charles III (Sosa 24) en 1858. Cette distinction est décernée par le Prince Souverain de Monaco pour récompenser le mérite et les services rendus à l'État ou à Sa personne.

Mais beaucoup ignorent que depuis son institution par Ordonnance du 15 mars 1858, les statuts de l'Ordre de Saint-Charles<sup>[1]</sup> ont été révisés à plusieurs reprises, dont trois fois par le Prince Rainier III.



Fig.1- Médailles de l'Ordre de Saint-Charles : Croix de Chevalier, Officier et Commandeur © <https://semon.fr>

La première modification intervint par Ordonnance Souveraine du 16 janvier 1863 fixant une modification des statuts de l'Ordre de Saint-Charles.

#### Modification sous le règne du Prince Louis II :

- par Ordonnance Souveraine n° 125 du 23 avril 1923 :

Concernant les insignes de l'Ordre de Saint-Charles : la rosette de Notre Ordre de Saint-Charles, lorsqu'elle sera portée à la boutonnière, sera fixée :

- pour les Grands-Croix de l'Ordre, sur ruban d'or;
- pour les Grands-Officiers, sur ruban mi-partie or, mi-partie argent ;
- pour les Commandeurs, sur ruban d'argent.

#### Modifications sous le règne du Prince Rainier III :

- par Ordonnance Souveraine n° 826 du 2 novembre 1953 :

L'article 5, § 2, de l'Ordonnance Souveraine du 16 janvier 1863, relative à l'Ordre de Saint-Charles, est modifié ainsi qu'il suit :

« 2°) la plaque de 85 millimètres de diamètre, placée du côté droit de la poitrine et la croix de 54 millimètres de diamètre portée au cou, en sautoir suspendue à un ruban large de 53 millimètres.



Fig.2- Cravate et Plaque de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles (Avers) © Google Archives



Fig.3 – Coffret Insigne de Grand Officier © Google Archives

1- Cet Ordre ne comprenait que 3 classes à ses débuts en 1858 : Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers. Il en comporte cinq aujourd'hui : Grand-Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier, Chevalier.

Les insignes de Grand-Officier attribués en vertu de l'Ordonnance du 16 janvier 1863 continueront à être portés par leurs titulaires tels qu'ils étaient définis par les dispositions de l'article 5,§ 2, de l'Ordonnance du 16 janvier 1863. »

- par Ordonnance Souveraine n° 3.716, du 23 décembre 1966 :

Article 29. — Le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sera toujours choisi parmi les Membres de l'Ordre. Un dignitaire de l'Ordre, par Nous désigné, supplée le Chancelier en cas d'absence ou d'empêchement ».

Article 30. — Un Secrétaire général, nommé par Nous, est attaché à la Chancellerie.

- par Ordonnance Souveraine n° 5.213 du 10 octobre 1973 :

Article 8. Les honneurs funèbres seront rendus par les carabiniers aux membres de l'Ordre de Saint-Charles, ainsi qu'il suit, avec un protocole proportionnel au grade :

- Chevaliers, officiers et commandeurs : Les honneurs sont rendus à l'intérieur de l'église par un piquet de quatre carabiniers commandés par un gradé, en grande tenue et en armes, disposés autour du catafalque et faisant face au chœur.

- Grands officiers et grands-croix : Les honneurs sont rendus à l'entrée de l'église, à l'arrivée et au départ du corps du défunt par un peloton de vingt-quatre carabiniers en grande tenue et en armes, commandés par un officier.



Fig.4- Barrettes de l'Ordre de Saint-Charles © Google Archives

**Quels ont été les premiers récipiendaires de l'Ordre de Saint-Charles<sup>[2]</sup> ?**

Dans la *Chroniques locales* de la 1<sup>ère</sup> parution de L'EDEN JOURNAL DE MONACO du 30 mai 1858

Page 3

On peut lire la première attribution de cette distinction : « *Le lundi 10 mai, Monseigneur Sola, Evêque de Nice, à peine installé dans son nouveau diocèse, est arrivé à Monaco pour présenter ses hommages au Prince qui l'avait invité à descendre à son palais, avec sa suite. [...]* »

*A l'occasion de sa première visite dans la Principauté, Son Altesse Sérénissime a conféré à Sa Grandeur la croix de commandeur de l'ordre de St-Charles. »*

La seconde communication concernant une nomination de cet Ordre est parue dans l'*Eden* n°10 en date du 1er août 1858 :

« *Ordonnance nommant chevalier de l'ordre de St-Charles M. le baron de Witzloben, gentilhomme de la chambre de S.A.R. le duc de Nassau. »*



Fig.5- Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint Charles (Avers) © Google Archives

2- Rappel des Ordres Princiers existants : ORDRE DE SAINT-CHARLES (décerné depuis 1858), ORDRE DE LA COURONNE (depuis 1960 modifié en 1966), ORDRE DE GRIMALDI (depuis 1954 modifié en 1960 et 1966), ORDRE DU MÉRITE CULTUREL (depuis 1952), MÉDAILLE D'HONNEUR (depuis 1894 modifiée en 1925 et 1952), MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE DE LA CROIX-ROUGE MONÉGASQUE (depuis 1950), AGRAFE DES SERVICES EXCEPTIONNELS (depuis 1951 modifiée en 1966), MÉDAILLE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS (depuis 1939), MÉDAILLE DU MÉRITE NATIONAL DU SANG (1993), MÉDAILLE DU TRAVAIL (depuis 1924 modifiée en 2007).

## Les médaillés du CGHPM

Le cercle de généalogie monégasque peut être fier de compter parmi ses adhérents : 10 récipiendaires de l'Ordre de Saint-Charles.

## EXERCICES GÉNÉALOGIQUES

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE N°6 DU MOIS DE FÉVRIER

Sujet : quel est le cliché photographique le plus ancien de votre généalogie que vous possédez : portrait, photo famille, CPA familiale, etc... (SOSA ou non) ?

Nombre de réponse : 9

Mme Marie-Françoise Basile nous propose un cliché de famille pris en 1902, avec sa belle-mère, Germaine, alors enfant, entourée de ses parents, deux tantes maternelles et sa grand-mère paternelle.

Idem pour Mme Marie-Louise Belletrutti avec la photo de son Sosa 4, Francesco, grand-père paternel âgé de 6 ans, Anna sa sœur aînée de 19 ans, et de leur mère Madeleine.

Suivent les clichés de M. Albert Braquetti avec sa marraine Honorine vers 1925.

Puis celui de M. Emmanuel Brochard, avec son arrière-grand-père (Sosa 8), Emile Auguste, en uniforme du 85<sup>e</sup> régiment d'artillerie vers 1894-1895.

Mme Marie Du Sault nous montre Anna Lucia (née à Mondovi en 1862), dite *Tante Annette*, en 1885, sœur de son trisaïeul Sosa 28 côté maternel.

Mme Nancy Novena et ses Sosa 16 et 17 Joseph et Thérèse en 1920.

M. Marc Peri propose celle de mon Arrière-Grand-Père maternel (Sosa 14) Giovanni Battista au début des années 1900 à Monaco.

Mme Bernadette Vermeulen et son Sosa 6...



Fig.6- Dominique Balardini (1852-1931) © Collection privée Bernadette Vermeulen.

Cliché familial exceptionnel... historique ! Son grand-père maternel Dominique photographié dans les jardins du Casino, vers 1893/1894, en uniforme de Pompier-Garde, uniforme payé entièrement par la SBM (dixit Bernadette Vermeulen).



Fig.7- CPA Monte-Carlo Jardins du Casino Editeur inconnu © Collection privée RY Dubos.



Fig.8- Zoom Fig.7 CPA Monte-Carlo Jardins du Casino.

Sur cette CPA – Carte Postale Ancienne - non moins rare, circulée en 1904, et encore plus sur le zoom, on remarque la particularité de cet uniforme à l'identique, et même posture deux décennies plus tard !

Et pour finir, M. René Yves Dubos, propose en 1916, Marie Joséphe Léa-Le Boulch, son Sosa 5 avec dans ses bras son fils aîné Yves, mon Sosa 2.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE CGHPM

### COMPTE-RENDU DE L'AGO DU 11 MARS 2023

Après avoir remercié la présence de M. Jacques Pastor, Conseiller communal en charge du Patrimoine et des Traditions, de Mmes Sylvie Leporati et Corinne Cottino, respectivement Présidente et Vice-Présidente de l'Association des Cartophiles de Monaco, et tous les membres du CGHPM 2023, avec 19 présents sur 35 adhérents et 9 Bons pour Pouvoir – le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale a pu démarrer à 10h15.



Fig.9- Assemblée générale CGHPM 2023 © Coll. CGHPM

Une revue des activités 2022, avec notamment ses onze réunions-ateliers, sa participation à la semaine de la généalogie à Mandelieu-la-Napoule, notre présence le week-end à Port-de-Bouc, dans les Bouches-du-Rhône pour les XXVèmes journées généalogiques et 52<sup>ème</sup> anniversaire du CGMP, a permis à l'auditoire de se rendre compte de la bonne santé du CGHPM.

Le conseil de discipline a dû exclure un membre.

Le bilan financier a révélé une bonne gestion avec un reliquat positif de fin d'année 2022 de 1231,25€.

De multiples projets culturels 2023/2024 ont été proposés et/ou à l'étude : dont celui de la connaissance de nos rues et ruelles du Rocher au travers la biographie des personnages illustres, qui ont donné leurs noms.



Fig.10- Assemblée générale CGHPM 2023 © Coll. CGHPM



Fig.11- Assemblée générale CGHPM 2023 © Coll. CGHPM



Fig.12- Assemblée générale CGHPM 2023 © Coll. CGHPM



Fig.12-Buffer CGHPM 23

A 11h30, quelques membres, invités à l'AG de la Saint-Roman à Monaco-Ville, ont dû nous quitter, à leur grand regret ( je pense !) devant un beau buffet déjeunatoire très appétissant !

## ON NE MANQUAIT PAS D'HUMOUR EN 58

EXTRAIT DE L'EDEN JOURNAL DE MONACO DU 30 MAI 1858

En lisant les *Chroniques locales* de cette 1<sup>ère</sup> édition, bien que le sujet de cet article soit sérieux, je n'en ai pas moins apprécié l'humour du journaliste et décidé de le partager avec vous.

*En Principauté, Jeudi 13 mai, jour de l'inauguration de l'Elysée-Alberti un ouvrier mineur employé au service d'une pièce d'artillerie a reçu aux mains et au visage quelques blessures qui heureusement, ne présentent aucun caractère de gravité. M. Robert, médecin de la ville et de l'hôpital de Monaco et le docteur St-Jean, de Nice, qui assistaient à la solennité de l'inauguration de l'Elysée-Alberti ont pu donner les premiers soins au blessé, Claude Gastaud qu'on a aussitôt après, transporté à l'hôpital civil. Informé de ce qui venait de se passer, M. l'administrateur général de la Société des Bains de Monaco, s'est rendu immédiatement auprès de Claude Gastaud, accompagné de M. Godineau de la Bretonnerie, architecte du Casino. L'un a promis au blessé une veste neuve et de beaux souliers, l'autre lui a affirmé que ses journées lui seraient comptées comme s'il les passait sur le chantier : c'était le meilleur baume qu'on pût verser sur ses blessures ! Toujours est-il que l'artilleur improvisé pourra reprendre, sous peu de jours, sa barre-à-mine et ses marteaux.*



Fig.13-La façade principale du casino Elysée Alberti en 1863.

## NOUVELLES D'ANTAN DU TRIMESTRE...

*C'est arrivé à Monaco :*

Petite info pour nos amis de l'Association des Cartophiles de Monaco : « L'Administration des postes françaises prie le public que les nouvelles cartes postales, aux prix de 15 centimes pour toute la France et de 10 centimes pour la circonscription d'un bureau de poste, instituées par décret du 20 décembre dernier, qui devaient être livrées le **1er janvier 1873**, ne pourront être mise en vente que le 15 courant ».

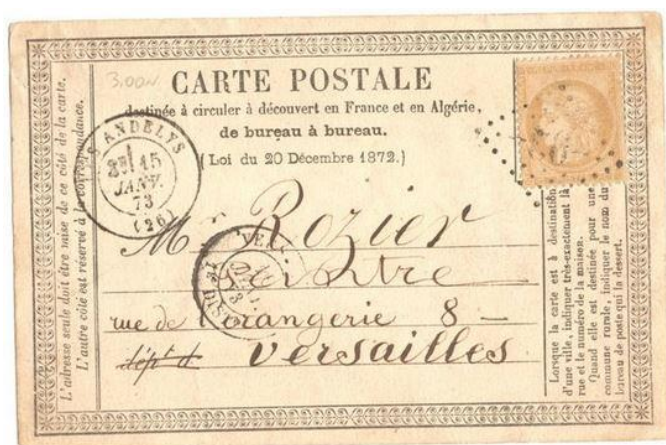


Fig.14- Carte postale oblitérée le 15 janvier 1873©Col.privée

Le Journal de Monaco du mardi **07 janvier 1873** informait ses lecteurs que la restauration de la façade de la chapelle de la Miséricorde, dans la Rue de Lorraine, était sur le point d'être achevée.

A ce propos, le 18 décembre 2022, on apprenait avec satisfaction par voie de presse Monaco-Matin, après une restauration minutieuse entreprise depuis 2019, que le gonfalon<sup>[3]</sup> des Pénitents Blancs avait réintégré l'intérieure de la Chapelle de la Miséricorde à Monaco-Ville.

Cette œuvre monumentale de 2,20 mètres de haut sur 1,50m, en damas cramoisi bordé d'or, peinte à l'huile double face par un artiste inconnu à Gênes, en Italie, avait été commandé en 1640 par Luisa Trivultia<sup>[4]</sup> Cagliente, d'origine milanaise, épouse du Capitaine Geronimo Cagliente, Castellan de Viagrazza (?), Commandant de la garnison espagnole (chassée de la Principauté

l'année suivante par le Prince Honoré II).

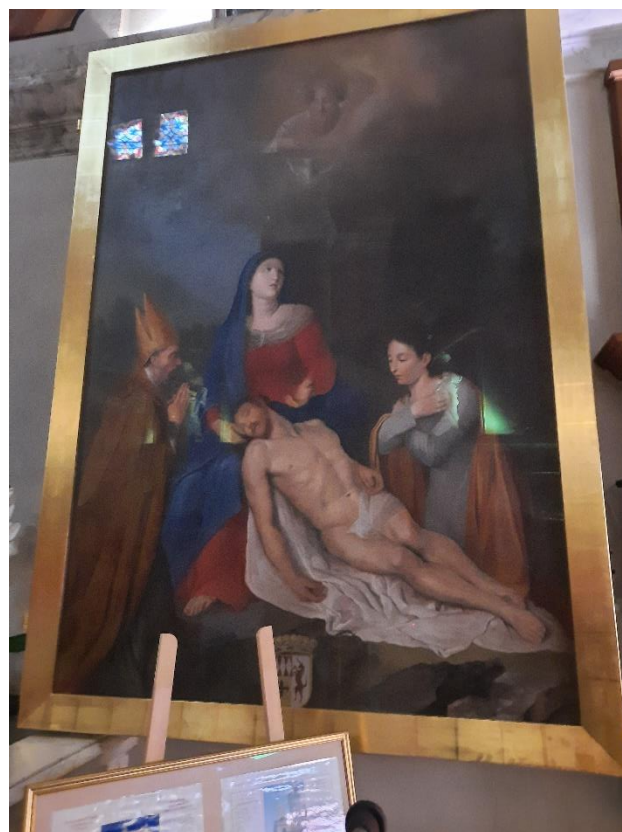


Fig.15- Gonfalon exposé à la Chapelle de la Miséricorde.

Notre ami Marc Peri, adhérent-Conseiller dans le domaine Informatique au CGHPM, également trésorier de la Vénérable Archiconfrérie de la Miséricorde, nous a fait remarquer la présence d'un blason situé à la base des deux faces représentant d'un côté une Pietà de Saint-Nicolas et de Sainte-Dévote (§ fig.15), et de l'autre, la naissance de la Vierge entourée de Saint-Nicolas et Sainte-Dévote.

3- Un gonfalon ou gonfalon est un morceau d'étoffe quadrangulaire, comme une bannière ou un étendard à deux ou trois fanons, c'est-à-dire terminé par des pointes, sous lequel se rangeaient, au Moyen Âge, les vassaux appelés par le suzerain, avant d'être réservé aux seigneurs ecclésiastiques. Il était attaché à la hampe ou au fer d'une lance et pouvait y être enroulé.

4- Luisa est la sœur de Hipolita Trivultia, épouse du Seigneur Honoré Grimaldi – Mariage civil consenti à Milan en février 1616, et la cérémonie religieuse 4 mois plus tard à Monaco le 28 juin.

Compte-tenu du contexte, ce magnifique blason appartient probablement à la famille espagnole Cagliente, mais peut aussi bien être attribué à la famille italienne Trivultia, de Milan.

Une recherche héraldique est en cours avec nos amis experts de la CIGH : blason fond or surmonté d'une couronne. Partie mi-coupée à dextre avec 3 losanges blancs sur fond rouge et 1 fleur de lys noire. Partie à senestre : une licorne rouge sur fond blanc, debout, avec regard vers la droite.



Fig.16- Blason à la partie inférieure des 2 faces du Gonfalon.

Résultat de la recherche descendance/archives Etat civil de Monaco du couple Geronimo Cagliente et Luisa Trivultia :

|            |                  |                       |   |
|------------|------------------|-----------------------|---|
| 25/01/1627 | <b>CAGLIENTE</b> | Gianna Maria Hipolita | F |
| 29/10/1628 | <b>CAGLIENTE</b> | Jerôme Honore         | M |
| 19/11/1629 | <b>CAGLIENTE</b> | Jean Antoine          | M |
| 30/09/1631 | <b>CAGLIENTE</b> | Jeanne Louise Barbara | F |
| 05/07/1635 | <b>CAGLIENTE</b> | Isabelle Antonie      | F |
| 10/08/1640 | <b>CAGLIENTE</b> | Jean Ange Laurens     | M |
| 24/01/1638 | <b>CAGLIENTE</b> | Theodore Mathieu      | M |

Plus aucune naissance enregistrée (ni décès) après le départ probable de la famille Cagliente vers l'Espagne, suite à l'éviction de la garnison espagnole en 1641.

Le **13 janvier** 1793, par décision révolutionnaire, Honoré III est destitué et la Principauté rattachée à la France sous le nom de Fort d'Hercule, sous-préfecture du nouveau Département français des Alpes-Maritimes. Jusqu'au Traité de Paris du 30 mai 1814, Monaco n'existera plus en tant que Principauté.

Le **14 janvier** 1873, le Prince Charles III a pris le deuil pour dix jours à l'occasion de la mort de S.M. l'Empereur Napoléon III (§ JM mardi 21 janvier 1873).

Le **22 janvier** 1863 : au palais de Monaco a eu lieu la signature du contrat de Mariage de S.A.S. Madame la Princesse Florestine de Monaco, sœur de Notre Auguste Souverain, avec S.A.R. Monseigneur le Prince Frederic Guillaume Alexandre Ferdinand, comte de Wurtemberg. La célébration du mariage aura lieu prochainement<sup>[5]</sup>. (§ JM du dimanche 25 janvier 1863)

Rappel pour nos amis cartophiles , à partir du **1er février** 1883, des cartes postales, avec réponse payée, du prix de 20 centimes, pourront être adressées de Monaco, de France et d'Algérie, dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Ces cartes pourront être soumises à la formalité de la recommandation et donner lieu, dans ce cas, à l'émission d'un avis de réception. (§ JM du 30 janvier 1883)

Le mardi **18 février** 1873, dans le Journal de Monaco : Le nouveau gazomètre (*le second télescopique, mis en construction en 1872*), dont nous avons annoncé les travaux l'installation, fonctionne depuis quelques jours.

5- Le mariage civil aura lieu le dimanche 15 février 1863 dans la Grande Salle Grimaldi au Palais princier, et le lendemain matin à 11h sera célébré le mariage religieux en la Chapelle du Palais.



Fig.17- CPA MONACO – Le port (au premier plan les gazomètres de la Condamine) © Coll. RY Dubos

Les ouvriers ont commencé les travaux de percement du nouveau boulevard destiné à relier l'extrémité nord du quai de la Condamine avec la gare. Cette voie, qui partira de l'entrée du vallon des Gaumates, où se trouve la chapelle de Sainte-Dévote, aboutira à l'avenue désignée provisoirement sous le nom d'avenue Antoinette, et réduira de moitié le trajet compris entre ces deux points.

**20 février 1903 :** création de l'institut International de la Paix.

Le mardi **20 mars** 1883, dans le Journal de Monaco, il est dit que lundi prochain 26 mars, deuxième fête de Pâques, Mgr l'Evêque inaugurera la nouvelle église Saint-Charles. A 8 heures et demie du matin, Sa Grandeur fera la bénédiction de l'église, et à 9 heures, y célébrera, pour la première fois, le saint sacrifice de la Messe. Les fidèles sont invités à assister à cette cérémonie. L'église Saint-Charles, qui s'élève si gracieusement sur le riant plateau des Moulins, n'est pas encore tout à fait terminée.

Cependant, Mgr l'Evêque, voulant donner satisfaction aux vœux légitimes des habitants de la nouvelle ville de Monte Carlo, a résolu d'en hâter l'inauguration, afin que, dorénavant, la messe puisse y être célébrée les dimanches et jours de fête obligatoire, au grand avantage spirituel des fidèles.

### ADHÉSIONS 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023

LE CGHPM SOUHAITE LA BIENVENUE AUX CINQ NOUVEAUX MEMBRES :

Par ordre alphabétique : Marie Paule et Patrick Barazzuoli, Jean-Marc Bardy, Béatrice Jacolet et Martine Spence.

### CARNET ANNIVERSAIRES

LE CGHPM SOUHAITE UN BON ANNIVERSAIRE AUX NATIVES ET NATIFS ...

Du Capricorne : Mmes Corinne Di Giovanni et Elena Notter, Jean-Marc Bardy,

Du Verseau : Mme Nancy Novena, Messieurs Patrick Barazzuoli, Albert Braquetti et Alain Sartucci,

Du Poisson : Mme Nicole Paice et M. Francis Antoni,

Du Bélier : Mme Danielle Picchio et M. Jacques Lanteri.

### REMERCIEMENTS

La rédaction du CGHPM remercie :

Tous les membres adhérents bénévoles qui ont participé à l'organisation du cocktail déjeunatoire lors de l'AGO du 11 mars 2023.

\*\*\*\*\*

Le bandeau traditionnel qui illustre les 4 bulletins trimestriels est représentatif, comme vous le savez maintenant, des articles proposés : l'image de gauche, fait référence à l'article sur l'Ordre de Saint-Charles, la centrale\* au gonfalon de la Chapelle de la Miséricorde et celle de droite\* à l'inauguration de l'Eglise Saint-Charles en 1883.

René Yves Dubos – Rédacteur

*Bulletin validé par le Comité de lecture du CGHPM le 05 avril 2023.*

(\*L'image de gauche est © Wikipedia - Les deux autres photos sont propriétés du CGHPM)



# MÙNEGU E I NOSTRI AVI\*

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

(\* MONACO ET NOS AÎEUX)



## SOMMAIRE

- P1 : Mot du président
- P1 : Permanence
- P1-P7 : Le Prince Rainier III et anecdotes
- P7-P8 : Activités du CGHPM
- P8-P9 : Nouvelles d'antan
- P9 : Adhésions – Anniversaires
- P9 : Remerciements

## LE MOT DU PRÉSIDENT

En ce dernier jour du mois de mai 1923, cela faisait des lustres qu'une telle effervescence n'avait secoué la quiétude du Palais de Monaco : la naissance aux aurores du Prince Rainier Louis Henri Maxence Bertrand Grimaldi.

Pour commémorer le centenaire de la naissance du Prince Rainier III, et marquer cet événement, je vous propose cet acrostiche en alexandrin<sup>[1]</sup> qui en dit long sur les valeurs de la généalogie.

*Arrachés à ce monde un moment de leur vie,  
Nos ancêtres sont là, tout ici-bas enfouis.  
C'est pourtant grâce à eux que nous sommes ici.  
Être attentifs qu'un jour ils sortent de l'oubli,  
Tendrement, patiemment et sans aucun répit,  
Remonter leur passé, ressusciter leurs vies,  
Et les faire connaître aux grands et aux petits,  
Sera donc ma façon de leur dire merci.*

Page 1

## PERMANENCE

Salle de Réunion A CASA D'I SOCI – Maison des Associations de Monaco 2, Bis Promenade Honoré II 98000 MONACO :

Reprise des activités après les vacances d'été juillet et août,

\*\* Réunion-Atelier Samedi 16 septembre 2023

\*\* Réunion-Entraide-Formation-Perfectionnement Mercredi 27 septembre 2023

\*\* Pour plus d'infos, consulter le site internet [www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org)

## Le Prince Rainier III et anecdotes

### Les petits papiers.

Il y a quelques années, au cours d'une de mes visites au Musée des Princes de Monaco et de leurs Gardes, sis au numéro 5 du Boulevard de Belgique, au rez-de-chaussée de la caserne des Carabiniers du Prince, je fus intrigué par la présence d'un petit paquet de feuilles jaunes, soigneusement placé sur une des étagères en verre d'une des vitrines d'exposition du musée.

1- Auteur du poème : inconnu – Consultez sur GENEANET - La page du généalogiste Robert Claude Bocabeille - Pseudo rafalou - Version initiale modifiée.

Ayant posé la question au Maréchal des Logis Chef Bruno Vogelsinger, carabinier du Prince, à l'époque responsable du Musée, j'appris que ces petits papiers « fétiches » appartenaient au Prince Rainier III qui s'en servait régulièrement.

Ne me demandez pas comment nous en sommes venus un jour à reparler de ce sujet, toujours est-il que la réponse m'a été donnée par notre adhérent Philippe Ballerio.

*« S'il y a une personne qui connaît parfaitement cette histoire de petits papiers, c'est bien mon père ! »* me dit-il.

En effet, M. Charles Ballerio<sup>[1]</sup>, ayant travaillé plus de six décennies au Palais princier, dont plusieurs années attachées aux services du Prince Rainier III, en a conservé quelques exemplaires personnels.

Durant presque cinquante-six ans de règne, le Prince Rainier III a reçu régulièrement dans son bureau au Palais, sur rendez-vous, de nombreuses personnalités, non seulement des sommités étrangères, mais aussi Ses sujets monégasques.

Le Prince Rainier III a été précurseur dans de nombreux domaines, mais il y en a un méconnu : le courriel d'antan !

Il avait méthodiquement instauré un moyen de communication confidentiel entre Lui et son Directeur de Cabinet, un système de transmission d'informations, calqué peut-être sur l'organisation militaire ? N'avait-il pas été officier au 7<sup>ème</sup> RTA, Régiment de Tirailleurs Algériens lors de la Seconde guerre mondiale !

Sur le bureau du Prince, il y avait disposé deux petites piles de rectangle de papier, estampillé du monogramme princier à l'encre rouge, une de couleur jaune et l'autre blanche, disposées de part et d'autre de Son sous-main.

À la fin de chaque entretien, le Prince Souverain choisissait un des deux « post-it » et écrivait, avec son éternel et fidèle stylo Capless Pilot,

Ses instructions et recommandations.

Suivant la couleur du papier, avant même de lire ce qui était écrit, Son Directeur de Cabinet Charles Ballerio savait immédiatement la suite à donner, une fin de non-recevoir ou une exécution immédiate de Ses ordres.

Des quelques souvenirs personnels de la famille Ballerio, il y en a un qui montre bien le don d'observation et le discernement du Prince Rainier III, celui où Il demande expressément à ce que la journée du 1<sup>er</sup> mai, Fête du Travail, ne soit pas considérée comme un événement princier, donc, pas de pavoisement ce jour-là sur les bâtiments publics et le pavillon Princier.



Fig. 1 – Post-it princier vierge © Collection privée Ph. Ballerio

1- Entré au Palais en 1945, il est nommé Secrétaire particulier en 1949, année de l'avènement au trône du Prince Rainier III. Après avoir occupé la fonction de Directeur de Cabinet du Prince Souverain, il termina les dix dernières années de sa carrière au Palais comme Président du Conseil de la Couronne.

## A LA STATION ESSENCE

Année 80, station essence au Moneghetti, Boulevard du Jardin Exotique, assise dans ma voiture j'attendais que l'on me serve de l'essence. Les voitures qui allaient en direction du centre de Monaco étaient à l'arrêt.

Quand soudain mon regard croisa le conducteur d'un véhicule et quelle fût ma surprise de constater qu'il s'agissait du Prince Rainier, je lui fis un signe de tête discrètement qu'il me rendit aussitôt. Je n'oublierai jamais cet échange si bref mais si grand avec ce Prince bâtisseur, si près de ses sujets et de sa famille.

Propos recueillis auprès de Marie-Paule Barazzuoli.

## UN DÎNER INATTENDU

1950, le Prince Rainier III vient d'accéder au trône de la Principauté et rencontre une de ses connaissances qui venait d'accoucher. Il lui posa les questions habituelles « *Comment va le bébé ?... Tout s'est bien passé ?* » et elle s'est empressée de rajouter que les repas servis à la maternité étaient de meilleures qualités que ceux que l'on pouvait avoir à l'hôtel de Paris. Surpris, le Prince Rainier rendit visite en toute discrétion au Directeur de l'hôpital de l'époque Monsieur Ciais et lui fit part de la conversation.

A la suite de quoi, il demanda de goûter au repas du jour servit aux jeunes mamans de la maternité. Le Directeur s'exécuta et alla chercher deux repas à la cuisine et les rapporta à la villa (maison du Directeur à l'intérieur de l'hôpital).



Fig. 2 – CPA ND. Phot. Hôpital de Monaco © Coll. Privée RY Dubos

Les deux hommes déjeunèrent et après le repas, le Prince Rainier III voulu se rendre à la cuisine afin de féliciter le personnel pour ce délicieux repas.

Les cuisiniers et cuisinières, n'étant pas au courant, furent surpris de voir le Prince en personne.

Les photos, ci-jointes, vous permettent de conclure cette agréable anecdote.



Fig. 3 – 1950 Le Prince Rainier III et M. Ciais, Directeur de l'Hôpital de Monaco en visite dans les cuisines. © Collection privée P. Barazzuoli.



Fig. 4 – Le personnel de la cuisine de l'hôpital en 1950. © Collection privée P. Barazzuoli.

Propos recueillis auprès de Patrick Barazzuoli.

## LE PRINCE RAINIER AU ROC AGEL

Mon papa, décédé maintenant, était carabinier du Prince. Il a effectué toute sa carrière militaire pendant le règne du Prince Rainier III. Tout en restant très discret sur ce qu'il pouvait voir de la vie de la famille princière, il nous a raconté quelques anecdotes amusantes qui se sont déroulées au Roc Agel, propriété du Prince sur les hauteurs de Monaco.

### *Les gnocchis au poste de garde*

Au Roc Agel, il y avait un poste de garde occupé 24h/24 par les carabiniers. Mon papa montait au Roc Agel environ une fois par mois pour 4 jours. Les repas étaient fournis par le mess de la caserne des carabiniers mais mon papa aimait bien « améliorer » le quotidien et il lui arrivait de préparer de bons petits plats qu'il partageait avec ses collègues du poste de garde.

Un jour, pendant qu'il cuisinait des gnocchis à la sauce, le Prince entra dans le poste de garde (peut-être attiré par l'odeur !) et demanda à mon papa ce qu'il faisait. Un peu gêné, celui-ci lui expliqua que les repas du mess étant un peu monotones, il avait fait des gnocchis « maison ». Alors le Prince lui dit que ça sentait très bon et qu'il y goûterait bien ! Mon papa, très fier, l'invita à partager le repas. Et le Prince revint à l'heure prévue au poste de garde pour déguster les gnocchis de mon papa ! Tous avaient apprécié ce moment de convivialité, le Prince aimait voir ses carabiniers dans une bonne ambiance. Il était proche d'eux.

### *La plantation des arbres au Roc Agel*

Mon papa racontait aussi que, quand le prince Rainier venait au Roc Agel, il pratiquait des activités complètement différentes de celles du Palais. Il se sentait plus libre et faisait tout ce qui lui plaisait. La propriété était immense et il a voulu y planter beaucoup de végétation. C'était lui qui plantait les arbres, aidé de ses carabiniers, il travaillait autant qu'eux. En même temps qu'ils effectuaient ces travaux manuels, les carabiniers assuraient la sécurité en faisant des roulements entre collègues. C'était donc un travail assez physique pendant 4 jours et nuits...

Un jour où mon papa était au Roc Agel, il travaillait aux plantations avec le Prince et 2 collègues carabiniers. Ils plantaient des arbres, mais au bout de plusieurs heures mon papa a ressenti une extrême fatigue, limite du malaise, c'était la première fois que ça lui arrivait. Il lui était difficile

de dire au Prince son état d'épuisement. Donc au bout d'un moment, il les a laissés sans rien dire et est parti se réfugier sous un arbre de la propriété. Au bout d'une heure, lorsqu'il a eu récupéré, il a rejoint le Prince et ses 2 copains qui travaillaient toujours comme des fous et personne ne lui a rien dit !

Mais le lendemain matin, le Prince est venu le voir et lui a demandé ce qui s'était passé la veille. Après avoir relaté son malaise, le Prince lui a demandé s'il allait mieux maintenant et s'il ne s'était pas fait réprimander par son supérieur (ce qui n'était pas le cas). Le Prince lui a dit qu'il n'y avait pas de problème.

Mon papa a été très touché par la réaction du Prince et lui en a été reconnaissant.

Propos recueillis auprès de Béatrice JACOLET, née CAMPREDON.



Fig. 5 – CPA Vue sur Monaco du Roc Agel en 1956. © Collection privée RY Dubos.



Fig. 6 - Flamme et oblitération du 30 juin 1956.

*Notes du CGHPM : Cette carte postale est un clin d'œil pour ce sujet : autant le côté face, qui même en noir et blanc, donne une idée du panorama, avec une splendide vue dominante sur la Principauté de Monaco, dont profite la famille princière de leur résidence du Roc Agel, sur les hauteurs de La Turbie, et le dos affranchi d'un*

*timbre à l'effigie du Prince Souverain Rainier III et oblitéré en... 1956 ! Une année faste et historique dans le cœur de tous les monégasques, avec le mariage du Prince Rainier III qui épouse Mademoiselle Grace Kelly, civilement le 18 avril et le lendemain religieusement, en la Cathédrale Notre-Dame-Immaculée de Monaco.*

## UN CAS D'EAU D'ANNIVERSAIRE

Cette anecdote se situe dans les années 1978-1979.

Nous connaissons l'intérêt du Prince Rainier III dans de nombreux domaines mais qu'en est-il dans le cadre sportif ? Il aimait l'automobile et les voitures anciennes, la voile bien évidemment, le football, la pétanque, et bien encore...

A cette époque, j'étais jeune pratiquant parachutiste sportif, à la plateforme du Luc-en-Provence, sur le terrain d'aviation militaire de l'EALAT, membre du Para-Club de Nice, concurrent du CPN – Cercle Parachutiste de Nice, dont le président d'Honneur, encore aujourd'hui, n'est autre que Maître Jacques Peyrat, ancien maire de Nice également.

Mais revenons à notre histoire.

Comme nous étions une petite poignée d'adeptes locaux de ce sport aérien, nous avons entrepris, Éric L de la Turbie, Armand B, Eliane MC de Roquebrune-Saint Roman, Yves C de Monaco, et moi-même, de fonder le Cercle Parachutiste de Monaco.

Rendez-vous avait été pris pour nous sponsoriser avec M. Jean-Louis Marsan dit « Loulou », né en 1922 à Monaco, Président du Yacht Club de Monaco depuis presque une dizaine d'années<sup>[2]</sup>.

Accompagnés pour la circonstance par le Conseiller Technique Régional de la Fédération Française de Parachutisme M. Marcel Bertrand, nous avons été reçus dans le salon du Yacht Club, situé à l'extrémité du Quai de la Quarantaine, par le Président Marsan et quelques-uns de ses amis.

Après une brève présentation du groupe et de nos « besoins », un autre Président emblématique de la Principauté M. Michel Boeri, Président de l'Automobile Club de Monaco, se joignit au groupe, et souria allégrement quant au budget dérisoire que nous avions

proposé en comparaison avec celui qu'il avait en charge pour l'organisation du Grand Prix de Formule 1 notamment.

S'en suivit l'apéritif et les petits fours, puis vint le moment où la discussion dérapa complètement à en devenir burlesque.

M. Jean-Louis Marsan proposa à notre petite assemblée d'organiser un saut en parachute en mer à son ami d'enfance le Prince Rainier, pour son prochain anniversaire... le 31 mai !

« Loulou » Marsan, persuadé de la faisabilité pour mettre en place un tel évènement, ignorait les difficultés et les risques non négligeables que pouvaient encourir le Souverain, malgré tous les moyens mis à disposition pour sauvegarder Sa sécurité : saut à partir d'un hélicoptère de Monaco, présence de la police maritime monégasque, des plongeurs professionnels de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco et du groupe des plongeurs subaquatiques de la Compagnie des Carabiniers (tout juste créé en 1978), etc...

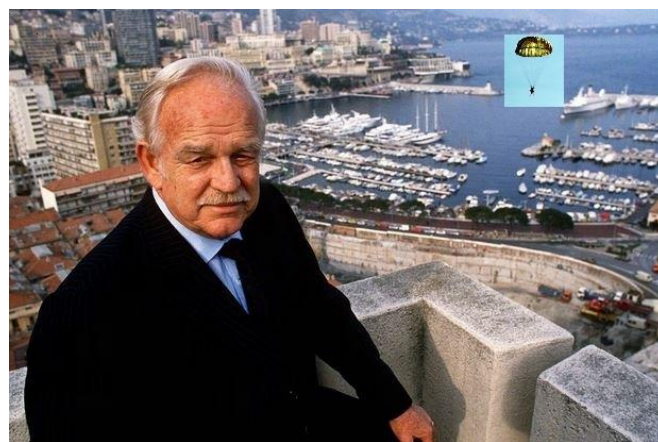


Fig. 7 – Prince Rainier III en 1989 © Medias/ PHOTO NEWS (retouchée DRY avec rajout cliché Para TAP)

Plusieurs années après, notre CTR Marcel Bertrand, ancien militaire de carrière avec un esprit qui va avec, n'en revenait toujours pas d'une telle proposition !

Néanmoins, la soirée se termina dans une ambiance fort détendue et sympathique.

---

2- Il fut le 4ème Président du YCM de 1969 à 1982, après avoir succédé au Prince Rainier III, Président-Fondateur de 1953 à 1966, M. Antony Noghès en 1966, puis Pierre Notari de 1966 à 1969. Le Professeur Charles Louis Chatelin assura la présidence de 1982 à 1984, avant de céder la barre au Prince Albert de Monaco.

Le Prince Rainier a-t-il su un jour que ses amis Lui avaient prévu un drôle de bain pour son cinquante-cinq ou cinquante-sixième anniversaire ? Nul ne le sait.

Quoiqu'il en soit, une chose est sûre, cette réunion mémorable, à jamais gravée dans nos mémoires, est restée sans suite et dans le complet anonymat.

Propos recueillis auprès de René Yves Dubos.

### UNE RENCONTRE PAS ORDINAIRE

Le 02 septembre 1919, au numéro 2 de la Rue Plati à Monaco, Louise, ménagère, épouse de Léon Monaci, employé à la poterie artistique de Monaco (*qui deviendra plus tard sous-brigadier des Commissaires de la SBM - Société des Bains de Mer*), mis au monde son fils Georges Adrien.

Elle ne se doutait pas que trois décennies plus tard, son fils allait faire une rencontre pas ordinaire !

Excellent ébéniste indépendant, fabriquant exclusif de meubles sur mesure, il participa à la toute première Exposition de l'Artisanat de Luxe dans la Principauté de Monaco placée sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Rainier III, organisée dans les salons de l'Ancien Sporting de Monte-Carlo du 1er au 24 Février 1952.

Dans l'introduction de la brochure éditée à cette occasion, il est écrit : « *Le Comité d'Organisation de cette Première Exposition de l'Artisanat de Luxe, voulant encourager les efforts de toutes les corporations, se réserve de décerner des récompenses - diplômes ou médailles - aux exposants dont les œuvres auront le plus donné satisfaction et auront particulièrement concouru au succès de ladite exposition.* »

Georges Monaci présenta un cadre en bois de rose et sycamore marqueté.

Le Prince Rainier III, grand amateur d'art, ne fut pas insensible à la qualité de son travail et ne manqua de converser avec l'artiste lors de sa visite.

Page 6



Fig. 8 – Le Prince Rainier III en conversation avec M. Georges Monaci © Collection privée Patricia Monaci-Nucciarelli.



Fig. 9 – Cadre en bois de rose et sycamore marqueté © Collection privée Patricia Monaci-Nucciarelli.

Une œuvre si remarquable qu'il obtint la médaille de bronze de la part du jury.

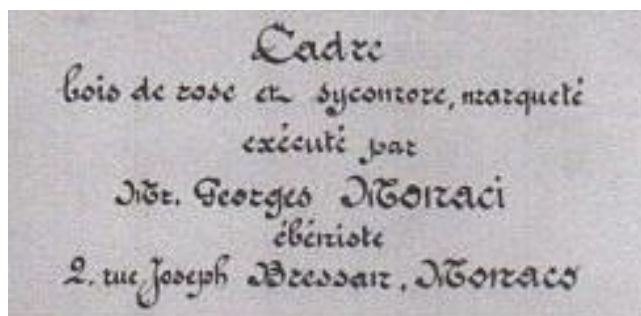


Fig. 10 – Avers de la Médaille de bronze décernée à M. Georges Monaci © Collection privée Patricia Monaci-Nucciarelli.



Fig. 11 – Revers de la Médaille de bronze décernée à M. Georges Monaci © Collection privée Patricia Monaci-Nucciarelli.

Propos recueillis auprès de Patricia Monaci-Nucciarelli.

Le CGHPM remercie chaleureusement les membres adhérents pour leur participation, leur témoignage, leur prêt de documents pour la rédaction de cet article<sup>[3]</sup> afin d'honorer le centenaire de la naissance du Prince Rainier III.

## ACTIVITÉ DU CGHPM

### 50<sup>ÈME</sup> RÉUNION-ATELIER DU 13 MAI 2023

Que de chemin parcouru depuis notre «PREMIÈRE», le 12 mai 2018... Que du bonheur !



Fig.12 – Première réunion-atelier du CGHPM samedi 12 mai 2018 © Collection CGHPM



Fig.13 - Les participants pour la 50<sup>ème</sup> ! (Manque sur la photo Mme Claude Bernard, Mireille et Alain Sartucci) © Collection CGHPM

3- Article initial rectifié après avoir été soumis à l'approbation du Secrétariat privé du Prince Albert II le 19 mai 2023.

Pour fêter notre 50<sup>ème</sup> réunion-atelier, à l'issue de cette rencontre, un verre de l'amitié a été servi pour remercier nos fidèles membres adhérent(e)s.

## NOUVELLES D'ANTAN DU TRIMESTRE...

### *C'est arrivé à Monaco :*

Dans le Journal de Monaco du Mardi 13 mai 1873, les lecteurs apprennent dans la rubrique « NOUVELLES LOCALES » qu'un évènement rarissime va avoir lieu dans 48 heures.

### NOUVELLES LOCALES.

Les travaux de démolition de l'Eglise St-Nicolas devant être prochainement entrepris afin de procéder à la construction d'une nouvelle Cathédrale, la translation, à l'Eglise de la Visitation, des restes mortels des Princes et Princesses inhumés dans les caveaux de la Chapelle des Princes, aura lieu solennellement jeudi prochain, 15 de ce mois, à 7 heures du soir.

Voici les noms avec la date de leur mort, des principaux membres de la famille Souveraine qui reposent dans la crypte actuelle :

Augustin Grimaldi, Cardinal-Archevêque, 1531.  
 Honoré I<sup>er</sup>, 1581.  
 Charles II, 1589.  
 Claudine, fille d'Honoré I<sup>er</sup>, 1598,  
 Hercule I<sup>er</sup>, 1605.  
 Hippolyte Trivulzio, femme d'Honoré II, 1638.  
 Hercule, fils d'Honoré II, 1651.  
 Honoré II, 1662.  
 François de Lorraine, frère de Marie de Lorraine, femme d'Antoine I<sup>er</sup>, 1710.  
 Marie de Lorraine, femme d'Antoine I<sup>er</sup>, 1724.  
 Marie-Pauline-Thérèse, fille d'Antoine I<sup>er</sup>, 1726.  
 Antoine I<sup>er</sup>, 1731.  
 Louise-Hippolyte, 1732.  
 Antoine-Charles Grimaldi, Gouverneur Général de la Principauté, 1784.  
 Honoré IV, 1819.  
 Honoré V, 1841.  
 Marie de Wurtemberg, fille du Duc Guillaume de Wurtemberg, 1864.  
 Antoinette de Mérode, femme de Charles III, 1864.

S. A. S. le Prince Florestan I<sup>er</sup> et sa mère la Princesse Louise-Félicité-Victoire, Duchesse de Mazarin, décédés à Paris, ont été enterrés dans cette ville, mais leurs corps seront rapportés à Monaco, lorsque les caveaux destinés à la sépulture de la famille Princière, dans la nouvelle cathédrale, seront terminés.

Un grand nombre des Princes et Princesses de la Dynastie des Grimaldi sont morts à l'étranger et ont été inhumés selon leur vœu, dans leurs diverses résidences ; plusieurs aussi, d'après l'usage des temps passés, reposent dans des couvents, telle que Charlotte de Grammont, femme de Louis I<sup>er</sup>, enterrée au Couvent de la Visitation de Monaco qu'elle avait fondé.

Extrait du Journal de Monaco du Mardi 20 mai 1873 :

### NOUVELLES LOCALES.

Jeudi dernier, 15 mai, a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, la translation solennelle des restes mortels des membres de la Famille Princière dans les caveaux de l'église de la Visitation.

Dès la veille, divers préparatifs avaient été faits à la vieille Cathédrale ; les cercueils exhumés du caveau de la chapelle des Princes étaient placés sur une large estrade funèbre construite au milieu du sanctuaire ; des candélabres garnis de cierges aux armoiries princières paraient le maître-autel et l'estrade, sur laquelle on voyait le grand écusson des Grimaldi.

A l'église de la Visitation, même estrade et même décoration funèbre.

Le portail de St-Nicolas disparaissait sous les draperies de deuil relevées de franges en argent et surmontées des blasons de la Famille Souveraine.

Au-dessus de la grande entrée de l'église de la Visitation, tendue de la même manière, on lisait une inscription latine qui fait autant d'honneur à la délicate reconnaissance des RR. PP. Directeurs du Collège des Jésuites qu'à la sûreté de leur goût littéraire. Nous cédons au plaisir de la transcrire ici avec sa traduction :

IN · ADEM · MARIE · HOSPIT · DEDICATAM  
OLIM · VESTRIS · OPIBUS · ERECTAM  
SVCCEDITE · CARÆ · EXSVVLÆ  
PRINCIPVM · MONÆCENSIVM  
SVCCEDITE · IN · CHRISTO · HEIC · DORMITVRÆ  
DVM · MVNIFICENTISSIMVS · KAROLVS · III  
AVGVSTIORIS · TEMPLI · MOLITIONE  
CIVIBVS · ADDIT · PIETATIS · INCREMENTVM  
VOBIS · PAR · MERITIS · CONDIT · REQVIETORIVM

Venez, ô chères Dépouilles des Princes de Monaco!  
Marie, qui vous est redevable de cet asile sacré, à son  
tour vous offre l'hospitalité.

Venez reposer ici dans la paix du Seigneur, en at-  
tendant que la munificence de l'Auguste Charles III  
vous ait préparé une demeure permanente et digne  
de vous, dans le temple somptueux qu'il va élever en  
faveur de cette pieuse population.

Pour clore ce sujet, saluons l'excellent article de  
M. André Peyreigne paru dans Monaco-Matin.

## ADHÉSIONS 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2023

LE CGHPM SOUHAITE LA BIENVENUE AUX DEUX  
NOUVEAUX MEMBRES :

Par ordre alphabétique : Robert Davin et Denise  
Picco.

## CARNET ANNIVERSAIRES

LE CGHPM SOUHAITE UN BON ANNIVERSAIRE AUX  
NATIVES ET NATIFS ...

Du Bélier : Claire Cavallaro-Palmero, Sandrine  
Pruvost,

Du Taureau : Audrey Bovini, Nathalie Reynaud et  
Philippe Ballerio,

Du Gémeaux : Corinne Cottino, Evelyne Laugery-  
San Jose, Nicole Lanteri et Jean-François Robillon.

## REMERCIEMENTS

Le CGHPM remercie :

Tous les membres adhérents bénévoles qui ont  
contribué à la rédaction de ce bulletin.

\*\*\*\*\*

Le bandeau traditionnel qui illustre chaque  
bulletin trimestriel est représentatif, comme vous  
le savez maintenant, des articles proposés.  
Exceptionnellement, ces trois images\* sont des  
objets collector commémoratifs en souvenir de  
cette mémorable fête de commémoration de la  
naissance du Prince Rainier III qui a eu lieu le  
mercredi 31 mai dernier sur le Rocher : petit  
drapeau, pièce de monnaie et cocarde  
CENTENAIRE RAINIER III 1923 – 2023.

\*La pièce de 2 euros étant uniquement offerte aux personnes  
monégasques - Sources : MTM (Musée des Timbres et des  
Monnaies de Monaco), ©Numismag

René Yves Dubos – Rédacteur  
Bulletin validé par le Comité de lecture du CGHPM  
le 28 juin 2023.

## Monaco HISTOIRE

nico-matin  
Dimanche 21 mai 2023

# La nuit où on déménagea les cercueils des princes

Une étrange cérémonie funèbre s'est déroulée le 15 mai 1873 en prévision de la construction  
de la nouvelle cathédrale.

Tandis que le soleil se couchait en cette fin de journée du 15 mai 1873 (il y a cent cinquante ans) une ambiance lugubre se répandait sur la Principauté. Une étrange cérémonie allait se dérouler : le transfert des cercueils des princes de l'ancienne église Saint-Nicolas à la chapelle de la Visitation. La raison de ce transfert était simple : la démolition de l'ancienne église Saint-Nicolas. On allait construire à la place la nouvelle cathédrale (lire notre édition du 14 mai). Pendant le temps des travaux qui dureraient vingt-huit ans, il fallait mettre à l'abri les cercueils des anciens souverains.

### Une vingtaine de cercueils

Comme si une partie de l'histoire de la Principauté ressuscitait du fond des siècles, une vingtaine de cercueils de souverains monégasques et de membres de leur famille allaient être remisés dans la crypte de Saint-Nicolas. Il y avait les cercueils d'Honoré I<sup>er</sup>, mort en 1581, Charles I<sup>er</sup>, mort en 1590, Claude, fille d'Honoré I<sup>er</sup>, morte en 1598, Hercule I<sup>er</sup>, mort en 1605, Hippolyte, femme d'Honoré I<sup>er</sup>, morte en 1608, Hercule II, mort en 1618, Hercule III, mort en 1651, Honoré II, mort en 1662, Marie de Lorraine, femme d'Antoine I<sup>er</sup>, morte en 1728, Marie-Charles, fille d'Antoine I<sup>er</sup>, morte en 1728, Antoine Grimaldi, gouverneur de la Principauté, mort en 1732, Honoré IV, mort en 1811, Honoré V, mort en 1841, Marie de Wurtemberg, fille de Duc Guillaume de Wurtemberg, morte en 1845 et Justine de Miroslawski, femme de Charles III, morte en 1864.



L'église Saint-Nicolas, qui abritait alors les cercueils des princes, devait être démolie pour construire à la place la nouvelle cathédrale.

Pour éviter une cérémonie trop longue, il avait été décidé que seuls les quatre cercueils les plus récents seraient portés à la procession publique. Les autres seraient transportés plus tard dans la nuit.

### Silence de plomb

Vers la fin de l'après-midi, la foule silencieuse se massait autour de l'église. La porte principale est restée ouverte de draperies noires frangées d'argent. Devant l'église, les gardes du prince formaient une haie d'honneur. La char funéraire attelée à quatre chevaux caparotés de noir, conduite par quatre valets de pied en livrée de deuil.

Après un moment de silence entrecoupé de prières, le cortège se mit en marche, ouvert par Mr Theuret, entouré de trente prêtres et d'un détachement de carabiniers. Impressionnant et sombre cortège en cette nuit de printemps ! Suivaient les représentants des corps constitués, les Prévôts et Poissents et la jeunesse de Monaco, les jeunes filles du pensionnat des Dames de Saint-Maur, les garçons des écoles chrétiennes. Aux côtés du char marchaient le premier aide de camp du prince, le président du tribunal, le commandant des gardes et le maire de Monaco. À la lisière vacillante des torches, des marches funèbres rythmées, le cortège s'engagea dans la rue de l'Église puis suivit la rue du Tribunal. Il s'arrêta à la place du Palais où se trouvait l'ancienne chapelle. Les murs du palais dressés au bout du monde sombre, devant

laquelle est massée la foule silencieuse qui multiplie les signes de croix. On se dirige ensuite dans la rue du Miroslawski et la rue de Lorraine.

### « Venez, ô chères dépouilles ! »

Il voilà l'arrivée sur la place de la Visitation. Juste devant l'entrée de l'église un terre en latin a été écrit en lettres d'argent sur une draperie noire : « Venez, ô chères dépouilles des Princes de Monaco ! Marie, qui vous est redevable de cet asile sacré, à son tour vous offre l'hospitalité. Venez reposer ici dans la paix du Seigneur, en attendant que la munificence de l'Auguste Charles III vous ait préparé une demeure permanente et digne de vous, dans le temple somptueux qu'il va élever en faveur de cette pieuse population ! »

Des chants et prières s'élevèrent. Mr Theuret répand l'eau bénite au-dessus des cercueils. Le prince héréditaire Albert I<sup>er</sup> rend un dernier hommage. Puis les cercueils disparaissent dans la chapelle. La cérémonie est terminée. La foule se disperse dans la nuit silencieuse qui avait entouré son arrivée.

ANDRÉ PEYREIGNE

## En image

Monseigneur Theuret



## Où sont inhumés les autres souverains ?

Tous les souverains de Monaco ne reposent pas dans l'église Saint-Nicolas. Beaucoup de membres de la famille Grimaldi étaient en effet morts à l'étranger ou avaient été inhumés selon leur vœu dans leurs diverses résidences. Plusieurs reposent dans des couvents, comme Charlotte de Gramont, femme de Louis I<sup>er</sup>, enterrée au Couvent de la Visitation de Monaco qu'elle avait elle-même fondé. Le corps du prince Florentin I<sup>er</sup> et de sa mère, Louise-Félicité, duchesse de Aiguillon, reposent à l'époque à Paris où ils étaient décédés mais seraient ramenés à Monaco une fois

la nouvelle cathédrale construite. C'est là qu'ont été transférés, par la suite, les corps des souverains après avoir été enterrés dans la chapelle de la Visitation. Ils sont aujourd'hui dans la Cathédrale, où les deux dernières inhumations ont été celles de la princesse Grace en 1982 et du prince Rainier III en 2005. La cour du prince Rainier, la princesse Antoinette, décidée après son frère en 2011, à l'âge de 90 ans, n'a pas été inhumée en la Cathédrale mais la chapelle Saint-Honoré, proche de la place de la Visitation, auprès de ses parents, le prince Pierre et la princesse Charlotte.



La tombe de Rainier III.



# MÙNEGU E I NOSTRI AVI\*

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

(\* MONACO ET NOS AÎEUX)



## SOMMAIRE

- P1 : Mot du président
- P1 : Permanence
- P1-P3 : Décès insolites
- P3-P9 : Duels à Monaco
- P9 : Activités du CGHPM
- P10 : Anniversaires-Deuil- Remerciements

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Après l'intense activité du 1<sup>er</sup> semestre, les grandes vacances ont permis pour certains(nes) d'entre-nous de faire un break, pour d'autres de continuer leurs recherches familiales sur le web ou in situ, en allant consulter les registres d'état civil dans les combles des mairies parfois poussiéreuses, en France et à l'étranger. Attendons de connaître leurs expériences et apprécier leurs résultats.

Avec l'espoir que l'enquête généalogique sur les duellistes d'un autre temps vous satisfera, je vous souhaite une bonne reprise !

## PERMANENCE

Salle de Réunion A CASA D'I SOCI – Maison des Associations de Monaco 2, Bis Promenade Honoré II 98000 MONACO :

Page 1

\*\* Mercredi 11 octobre 2023 : Réunion-Atelier avec une intervention de M. Gérard LAURENT (pseudo GENEANET : glaurent1) généalogiste amateur de Beausoleil.

\*\* Samedi 28 octobre 2023 : Réunion-Entraide

\*\* Samedi 11 novembre 2023 : Réunion-Atelier

\*\* Mercredi 29 novembre 2023 : Réunion-Entraide

\*\* Mercredi 13 décembre 2023 : Réunion-Atelier

\*\* Pour plus d'infos, consulter le site internet [www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org)

## DÉCÈS INSOLITES

### UN CASSE-TÊTE...

Tout généalogiste, au cours de ses recherches sur ses ancêtres, a certainement été confronté, un jour ou l'autre, à la lecture insolite d'un acte de décès ou sépulture, touchant ou non, un membre de sa famille.

Peut-être avez-vous constaté la disparition d'un de vos Sosa, ou personne figurant dans votre arbre généalogique, décédé d'une cause inhabituelle, accidentelle d'origine domestique, au cours de son activité professionnel, par noyade, moyens de transport et autre, de mort violente, assassiné, trucidé, voir guillotiné, etc... ?

Ce qui me donne d'ailleurs le prochain thème d'exercice généalogique pour le mois d'octobre, novembre ou décembre prochain.

Mais il arrive assez souvent de ne pas connaître la destinée d'une personne de notre généalogie malgré toutes les hypothèses possibles explorées.

Heureusement, quand la chance sourit, elle permet de résoudre bien des énigmes !

#### *C'est arrivé à Monaco :*

Les promeneurs monégasques, en déambulant rue Sainte-Barbe, cheminant côté Sud-Ouest du Rocher, connaissent plus ou moins la sombre légende du lieu « la grue »<sup>1</sup>, qui n'en est pas une d'ailleurs.

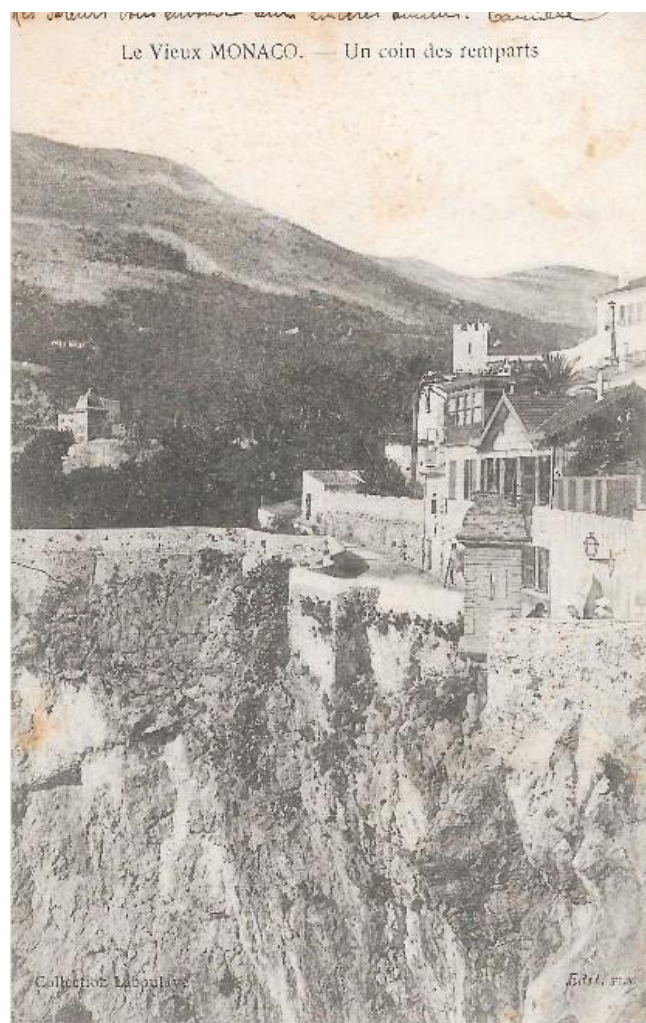


Fig.1 – CPA Le Vieux MONACO – Un coin des remparts – Vue Rue Sainte-Barbe « La grue » © Coll. privée de l'auteur.

Pour preuve, cet article paru dans le *Journal de Monaco* du Dimanche 3 Mai 1863 :

Page 2

« Mardi dernier vers une heure de l'après-midi, un tragique événement est venu tristement impressionner notre population. Une jeune fille, âgée de 27 ans, originaire de Nice, servante au café du soleil, s'est précipitée sur les rochers, situés au-dessous des remparts de la promenade St Martin, d'une hauteur d'environ soixante mètres. Sa mort a été instantanée et son corps a été retrouvé affreusement mutilé. M. le Juge d'instruction accompagné du Médecin de la ville s'est immédiatement transporté sur les lieux pour procéder aux formalités exigées par la Loi. Il résulte de l'information judiciaire que la fatale détermination de cette malheureuse fille, a eu pour cause des chagrins d'amour. »

Une rapide recherche en ligne dans le registre Décès Mairie de Monaco 1863, a permis de connaître l'identité de la victime. Cette jeune niçoise s'appelait Angélique Guiglia.

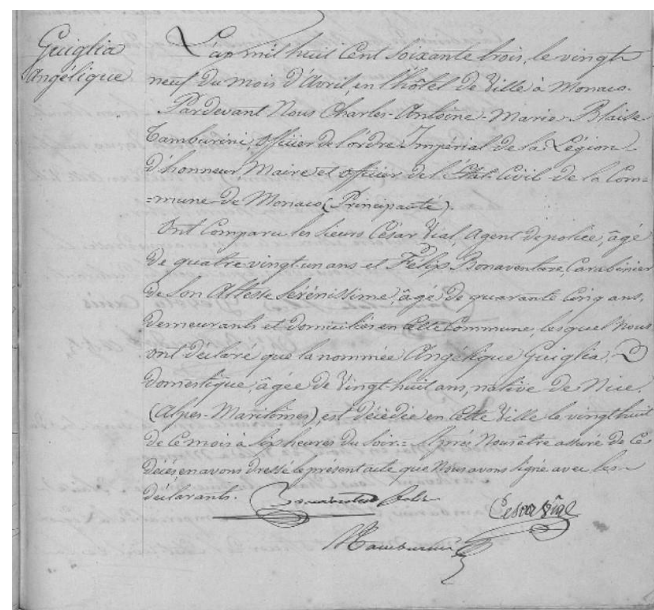


Fig.2 - Archives Décès Mairie MC - Acte de décès du 28 avril 1863 : Guiglia Angélique.

1- Le 21 novembre 1604, sur le Rocher, devant le domicile du podestat Gastaldi, au n°15 de la Rue du Milieu, à 22 heures, après avoir passé la soirée chez une de ses maîtresses, le Seigneur de Monaco Ercole Grimaldi (Hercule Ier) est sauvagement poignardé. Son corps, transporté par ses meurtriers par la rue de l'église, puis jeté à la mer du haut de l'escarpement voisin de la chapelle Saint-Elme, fut ensuite retrouvé sur le rivage de Fontvieille par les autorités.

Pour en savoir plus, après une recherche dans les archives de Baptêmes de la Paroisse de Saint-Jacques à Nice, son acte a révélé qu'Angela Guiglia était née le 23 octobre 1834, baptisée le 28, fille de Claire Guiglia, mère célibataire.

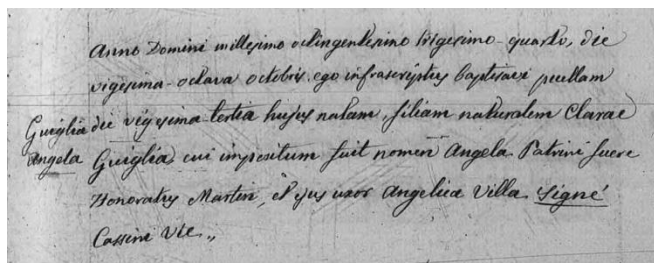


Fig.3 - Archives Baptêmes Paroisse Saint-Jacques à Nice - Acte de baptême du 28 octobre 1834 : Guiglia Angela.

Pour un de ses descendants-généalogistes, la probabilité pour retrouver les informations sur sa fin de vie était pourtant restreinte, et pourtant : Imaginez un peu son bonheur !

En généalogie, chance et persévérance sont deux atouts majeurs à ne jamais oublier.

## DUEL À MONACO

### MOURIR D'UN COUP...

Pour en revenir à notre sujet initial « les décès insolites » : avoir un ancêtre mort au cours d'une rixe ou duel, quelle « formidable » histoire familiale !

En faisant dernièrement des recherches pour un de mes amis sur un certain Léo Taxil, journaliste français du XIX<sup>ème</sup> siècle, j'apprends qu'il y a tout juste 150 ans, dans un bref article du journal *Le Temps* daté du mercredi 3 septembre 1873, relayé par un entrefilet dans l'édition du *FIGARO* du jeudi 4 septembre, que le sieur Taxil, rédacteur de *La Jeune République* de Marseille (journal alors suspendu de parution par décision de justice), tout juste âgé de 19 ans ½, s'était battu en duel à l'épée quelques jours auparavant avec un adversaire de 19 ans son aîné, le dimanche 31 août 1873, et devinez où, à... MONACO !

À ce sujet, en cette période d'effervescence

en Principauté de Monaco, il n'était pas anodin d'apprendre incidemment, dans la presse étrangère, qu'il y avait déjà eu moult confrontations par les armes pour laver l'affront, sauver l'honneur d'un des deux duellistes.

Comme il est dit dans l'article ci-dessous, l'issue de cette explication « musclée » fut plutôt chanceuse pour le vaincu, Edouard Chevret<sup>2</sup>, âgé de 38 ans.



Fig.4 - Entête et article du journal *Le Temps* - Edition du Mercredi 03 septembre 1873.

2- Joseph Louis Edouard Chevret, artiste peintre-dessinateur caricaturiste-poète-littérateur, est né le 06 janvier 1835 à Marseille, rue Méolan, fils de André Henriette, ferblantier de 48 ans, et de Marie Antoine Philippine Pecoul, âgée de 40 ans, sans profession. Après avoir été l'élève d'Emile Loubon (1809-1863), peintre réputé pour ses paysages provençaux, il est connu pour ses représentations historiques de soldats et ses différentes livres illustrés tels que "La Rubanomanie" ou "La Perroquettomanie". Chroniqueur dans plusieurs journaux, plusieurs fois attaqué en justice pour injures, ce qui lui valut d'ailleurs d'être défié en duel par Léo Taxil (même s'ils avaient tous deux des points de vue identiques, des idées similaires plutôt anticléricales), en août 1873. Il mit fin à ses jours, dans l'après-midi du 08 décembre 1874, après un accès de « fièvre chaude », en se défenestrant du 5<sup>ème</sup> étage de son appartement sis au 49, rue Plumier à Marseille, laissant sa veuve née Cécile Arnaud, et ses deux jeunes enfants, dans une situation financière la plus précaire.



MONACO, 31 août. — M. Léo Taxil, rédacteur de la *Jeune République* de Marseille, et M. Chevret se sont battus en duel, hier, à Monaco. M. Chevret a été blessé au bras droit à la hauteur de l'épaule.

Fig.5 - Entête et article du journal *LE FIGARO* - Edition du Jeudi 04 septembre 1873.

Il n'en fallait pas plus pour que je m'intéresse de plus près à ce fait divers, toutefois peu commun.

QUI ÉTAIT-IL ?



Fig.6 – Portrait de Léo Taxil vers 1870 © Sources Généanet

Léo Taxil, de sa véritable identité Marie Joseph Antoine Gabriel Jogand, naquit au 9 rue Joli Bourg à Marseille le 21 mars 1854 (cadet d'une fratrie de 3 enfants), fils de Charles Jogand, 33 ans, négociant (puis commerçant - quincailler), et de Joséphine Pagès, 24 ans, sans profession.

Après une jeunesse turbulente et rebelle, il devient journaliste et républicain, fréquente les

milieux anticléricaux de Marseille, tout en offrant ses services à la police pour dénoncer des républicains.

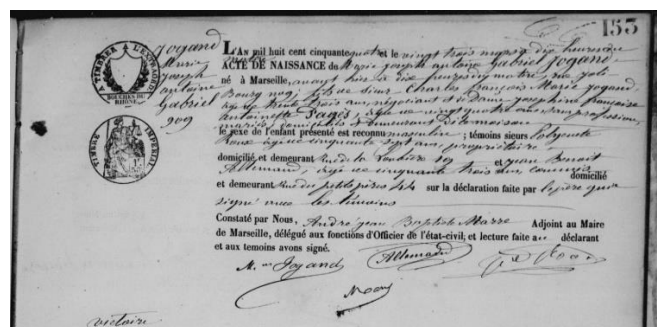


Fig.7 - Acte de naissance de Marie Joseph Antoine Gabriel Jogand le 21 mars 1854 – AD 13 Marseille

Le plus curieux dans cette enquête, c'est que l'on découvre que le fougueux Léo Taxil n'en était pas à son coup d'essai !

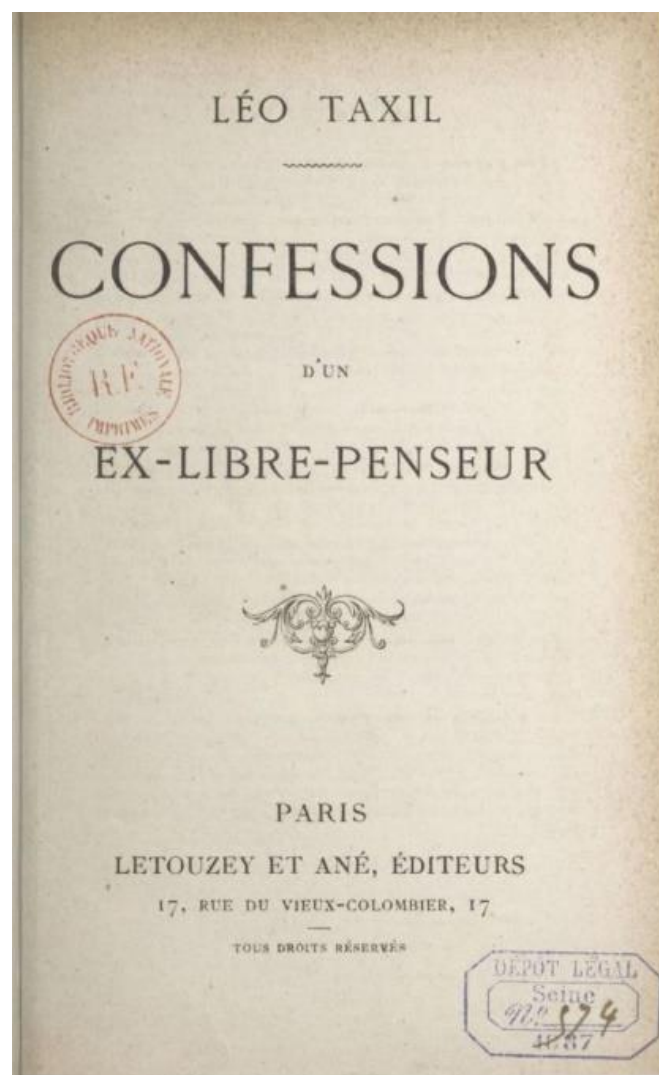


Fig.8 – Page de couverture de l'ouvrage *CONFESSIONS D'UN EX-LIBRE-PENSEUR* – Aux éditions Letouzey et Ané à Paris.

C'est ce que l'on apprend dans ses mémoires, *CONFESSIONS D'UN EX-LIBRE-PENSEUR*, où il défia en duel à l'épée en 1872, son ami d'enfance Horace Martin, un de ses camarades de collège, plus âgé que lui. Bien que ce dernier fût légèrement blessé à une main, il administra une magistrale estocade qui sectionna un gros vaisseau en traversant de part en part le bras droit du « pauvre » Taxil, mettant fin à l'affrontement.

L'année suivante, Taxil récidiva en défiant Edouard Chevret soit à Monaco, comme il a été dit précédemment, ou bien dans le bois de Mazargues, sur les hauteurs de Marseille (information sortie 14 ans plus tard dans une annonce du *Petit Provençal*, édition du 8 août 1887). Nul ne le sait avec certitude aujourd'hui.

Léo Taxil écrira dans son livre de mémoire au sujet de ce duel : « *Sur le terrain, j'administrerai une large estafilade au pauvre Chevret, artiste peintre, plus habile à manier le pinceau que l'arme blanche* ». Mais il ne cite pas « Monaco » pour autant, comme lieu de son « exploit ». Donc le doute est permis.

En revanche, le dernier en date, en 1874, concerne le duel au pistolet cette fois-ci avec un certain Emile Rastignac<sup>3</sup>, lui aussi jeune chroniqueur marseillais, sur le territoire monégasque !

Aux pages 170-171 de son livre de mémoires, il écrit « ... *on se battit à Monaco, au pistolet. Nous échangeâmes à deux reprises deux balles à vingt-cinq pas, sans nous atteindre. Par trois fois, il s'en fallut de bien peu que mon existence antichrétienne prît fin. Si j'étais mort dans ces circonstances, c'eût été pour subir l'éternelle expiation de mes crimes. Et Dieu ne l'a pas voulu. Que Dieu est bon !...* »

Par la suite, sa carrière d'écrivain journaliste-pamphlétaire<sup>4</sup>, autant controversée qu'emmaillée de multiple procès judiciaires<sup>5</sup> jusqu'en 1907, n'ayant plus d'intérêt pour le sujet de l'article, je terminerai brièvement sa biographie en évoquant sa vie familiale.

Page 5

Après quelques années de concubinage à Montpellier avec Jeanne Marie Besson, née le 23 décembre 1841 à Bourg-en-Bresse, une de ses employées-libraires, il l'épouse (avec la désapprobation paternelle) sous contrat le 25 avril 1882 dans le 5<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris. Jeanne-Marie mettra au monde deux fils, Edouard et Jean. Les époux se sépareront le 11 décembre 1884, en apprenant qu'elle était une de ces femmes de mauvaise vie.

3- Pseudonyme de l'écrivain marseillais Eugène Reynier.

Auteur à succès avec notamment une pièce en 1 acte « Le premier mari » co-écrit avec Albert Perrimet, représentée pour la première fois au Théâtre du Gymnase à Marseille le 20 mars 1879.

Le 8 juillet 1881, dans *Le Petit Marseillais*, en page 2, on apprend suite au succès de la fine comédie en 1 acte « Le papier rose » de Eugène Reynier, son impression papier avec mise en vente chez M. Ch. Berard, libraire-éditeur, 22 rue de Noailles.

Le 7 février 1885, *Le Petit Marseillais*, en page 2, cite la poursuite du succès de la pièce « Le premier mari » au Théâtre National d'Alger.

Il est décédé à Marseille le 08 février 1915, et inhumé selon ses vœux dans la stricte intimité.

Dans *Le Petit Provençal*, édition du 7 mai 1923, on se réjouit à nouveau de la future représentation de la pièce en 1 acte « Le premier mari ».

4- Dont certains de ses ouvrages rédigés sous divers pseudonymes : Paul de Régis, Adolphe Ricoux, Prosper Manin, Miss Diana Vaughan, Jeanne Savarin, Carlo Sebastiano Volpi.

5- À partir de 1875, en s'engageant dans la lutte anticléricale, il sera notamment condamné pour « délits de presse » et se réfugiera à Genève, en Suisse, jusqu'à l'armistice en 1878. L'année suivante, il passe devant la cour d'assises de la Seine après avoir écrit *À bas la calotte*, qui lui vaut d'être poursuivi pour avoir insulté une religion reconnue par l'État et outragé la morale publique, mais il est acquitté. Puis en 1881, persévérant dans ses idées, il écrit *La Marseillaise anticléricale*.

En 1886, alors qu'il est excommunié, il annonce sa conversion, fait un pèlerinage à Rome et reçoit l'absolution du pape Léon XIII, désavouant ses travaux antérieurs. Ancien franc-maçon exclu, il se lance alors dans une violente carrière antimaçonnique, et publie des ouvrages exactement dans la même verve (accusant les francs-maçons, notamment entre-autre, des pires déviances sexuelles) que ses précédents anticléricaux.

En effet, d'après un rapport de Police de l'époque, cette « Marie Besson » aurait été acquittée après une tentative d'assassinat sur un employé de la Régie, son amant du moment. Selon toute vraisemblance, au moins les deux premiers de ses enfants n'étaient pas de lui (elle en aura quatre, deux filles et deux garçons).

FIN DE CARRIÈRE...

Il s'établit vers 1899 à Sceaux, dans les Hauts-de-Seine. C'est sous le pseudonyme de Prosper Manin qu'il publie deux romans pornographiques sans connotation anticléricale. À partir de 1904, sous le nom de Jeanne Savarin, il se fit auteur de manuels pratiques à destination des ménagères (cuisine, achats domestiques), notamment « L'art de bien acheter », un « guide contre les fraudes de l'alimentation, moyens pratiques de reconnaître toutes les tromperies ».



Fig.9 – Portrait de Léo Taxil vers 1905 © Sources Wikipedia

Dans les mois précédant sa mort, il peinait à convaincre les éditeurs de le publier et menait un train de vie modeste, travaillant comme correcteur dans une imprimerie.

Dans un oubli relatif, il meurt le 27 mars 1907, âgé de 53 ans, au domicile conjugal sis au n°11 de la rue de Fontenay à Sceaux, dans les Hauts-de-Seine, en Île-de-France.

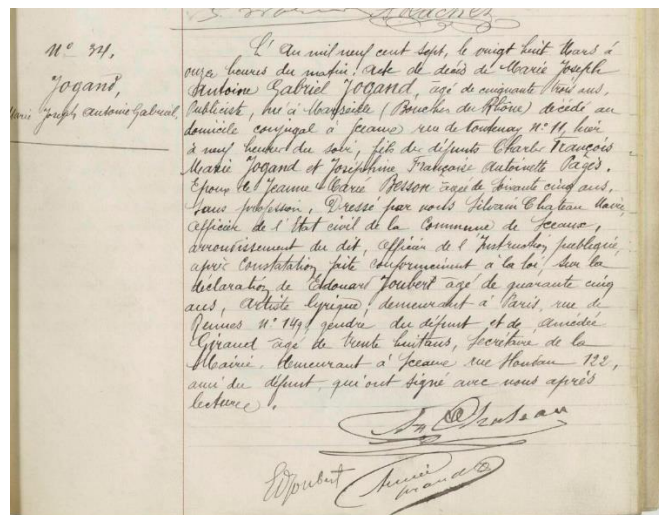


Fig.10- Acte de décès de Marie Joseph Antoine Gabriel Jogand le 27 mars 1907 – Archives AD 92 Sceaux

Le 31 mars 1907, il est inhumé au cimetière de Sceaux.

EN 1874, QUE FAISAIENT-ILS A MONACO ?

La Principauté de Monaco était-elle réputée comme une terre propice pour régler ses comptes ? La réglementation était-elle plus « souple » qu'à l'étranger ?



Fig.11 – Cette carte-photo, prise à Paris en 1900, illustre bien une scène de duel « traditionnel » à l'épée. © Collection privée de l'auteur.

C'est la question que l'on peut se poser.

Nous sommes en janvier 1875, le Prince Charles III, âgé de 56 ans, règne depuis 1856 sur la Principauté de Monaco.

Ce nouveau petit état, légitimé depuis 1861, est en pleine effervescence et développement économique.

Les journalistes du monde entier scrutent la moindre information pour faire ce que l'on appellerait aujourd'hui le buzz à partir d'un fake-news !

Le *Journal de Monaco* dans son édition du 19 janvier 1875 publie un démenti après la parution d'un article à sensation, dans le quotidien *Le Gaulois* du mardi 05 janvier 1875, intitulé « Les duels à Monaco », dont je vous gratifie de quelques passages en fin de copie intégrale de cet article à sensation.



modernes par le moyen âge qui de gaieté de cœur porte la main sur les combats en champ clos, ce suprême vestige des institutions féodales. S'appeler duc de Valentinois, ainsi qu'au vieux temps des croisades, et verbaliser contre les derniers Lauzun, comme le ferait un garde champêtre à douze cents francs, c'est un spectacle bien fait pour aliéner au souverain actuel de Monaco les sympathies de tous ceux qui ont conservé le respect des choses d'autrefois. De là à donner sa démission de prince régnant et à venir présider à Versailles les futures réunions du centre gauche, il n'y a qu'un pas.

Ce qui nous console, cependant, c'est la conviction bien arrêtée que cette mesure utilitaire restera à l'état de lettre morte. Se battre à Monaco! Mais qui donc y songe? Charger, amorcer des pistolets sur cette voluptueuse Corniche, à vingt pieds au-dessus d'une mer paresseusement bleue, au-dessous d'un ciel aussi bleu que la mer et aussi paresseux qu'elle, car il ne se donne même pas la peine d'assembler un seul nuage; — il y a là un manque de couleur locale qui ferait crier tout ce qui nous reste encore d'auteurs dramatiques soucieux d'éviter les invraisemblances.

Un duel à Monaco, mais c'est tout juste si Sardou a pu camper un Rabagas dans cette principauté bénie. C'est tout juste s'il a osé faire vider des cruchons de bière à une peuplade d'indigènes habitués à mordre à pleines dents l'innocente orange. Des envois de témoins, sous ce climat indolent, qui invite à déchirer les procès-verbaux! Risquer d'être étendu sanglant et sans vie le long de ces adorables criques où l'on ne s'est jamais étendu que pour dormir, avec l'idée bien arrêtée de ne pas rêver à la transmission des pouvoirs en 1880. Non, encore une fois, cela n'est pas possible. On est fou de prévoir et de prévenir un égorgement quelconque d'un couple d'êtres humains dans cette terre classique de l'enchantement, où les couples ne passent qu'entrelacés, où les lèvres seules tombent en garde.

Il n'y a qu'un duel admissible à Monaco, un seul, et celui-là dure toute l'année. C'est le combat corps à corps avec la banque. Les juges du camp sont les pâles décaqués qui sont restés, les bras ballants, couchés le long du tapis vert après une feinte malheureuse sur la couleur ou sur l'inverse.

Quant aux combattants, ils s'appellent légion. Mais leurs duels ne font pas couler plus de sang qu'une restauration monarchique en Espagne. D'ailleurs le vocabulaire même du parfait duelliste n'est plus de mise dans ces combats singuliers d'un nouveau genre. Il n'y a plus de passes d'armes, il n'y a que des passes sur la rouge ou la noire. Les coups de trois remplacent les coups d'épée, et, si l'on met sa masse en avant, ce n'est plus d'un fleuret, c'est d'un paroli qu'on l'escorte. Ajoutons que le mot *dégagement* est un mot à rayer de la langue qu'on parle sur le terrain du trente-et-quarante. A Monaco, on ne dégage pas, on engage.

On dit que l'édit vise surtout les Parisiens. Or, prétendre que des Parisiens puissent avoir la pensée de venir vider leurs querelles sur le territoire des Etats monégasques, c'est confesser qu'on ne connaît pas son Paris. Le duelliste parisien, qui ne le sait ? témoigne une prédilection marquée pour les terrains situés à quelques kilomètres seulement de la grande enceinte où il a échangé des soufflets. Son côté faible, c'est la Grenouillère. C'est par la Grenouillère qu'on le prend. Il y a là des arbres qu'il reconnaît, une allée sablée où il est chez lui, des amis, presque des témoins de rechange, dans tous les canotiers qui passent. Ensuite il y a quelque chose de piquant et de mystérieux à se battre dans une île. Cela rappelle les fameux duels du Mexique où les deux adversaires, venus chacun de sa pirogue, se cherchent haletants, dissimulés derrière le réseau des lianes inextricables.

Allez donc demander à un vrai Parisien pur sang de consentir à un duel pour l'exportation, un duel expatrié. C'est à peine si la jurisprudence aujourd'hui si sévère du tribunal le déterminera à faire ses malles, à se munir d'un médecin ami des voyages et à toucher barres en Belgique. Mais Monaco ! Monaco ! S'embarquer avec ses témoins dans un wagon de la compagnie P.-L.-M., avaler par la portière la poussière de vingt provinces, saluer son adversaire à la gare, le saluer de nouveau à Lyon sur le quai, à Marseille dans la salle d'attente, pour le saluer encore à Nice et une dernière fois à Monaco, avant de se couper la gorge ! Non ce sont là des duels à la Philéas Fogg qui jurent avec le tempérament bouillant de nos compatriotes. Le prince de Monaco peut rédiger à l'aise des ukases contre les

bretteurs de Paris : ce sera peine perdue. S'il vient jamais à deux adversaires la fantaisie de partir pour Monaco afin de se battre, il y a des chances pour qu'ils soient déjà réconciliés à Villeneuve-Saint-Georges.

Reconnaissons plutôt entre nous que ce fameux édit n'a eu en réalité qu'un mobile : c'est la gloriole, la fâcheuse gloriole qui en a été l'inspiratrice. Si le prince de Monaco se donne tant de soins pour annoncer à l'univers qu'il proscriit le duel dans tous ses Etats, c'est afin de faire croire qu'on y a assez de place pour rompre.

GASTON JOLLIVET.

Fig.12 – Article Journal *Le Gaulois* - Edition du mardi 05 janvier 1875 (Texte intégral)

#### GENÈSE DE L'AFFAIRE

Dans ce journal français, il annonce que « *Le souverain régnant de Monaco fait parler de lui. Il vient de promulguer un décret édictant les pénalités les plus sévères contre tous les individus qui seraient tentés de se battre en duel dans l'étendue de son royaume. [...] Se battre à Monaco ! Mais qui donc y songe ? Charger, amorcer des pistolets sur cette voluptueuse Corniche, à vingt pieds au-dessus d'une mer paresseusement bleue, au-dessous d'un ciel aussi bleu que la mer et aussi paresseux qu'elle... [...] Il n'y a qu'un seul duel admissible à Monaco, et celui-là dure toute l'année. C'est le combat corps à corps avec la banque. [...] A Monaco, on ne dégage pas, on engage. [...] Le prince de Monaco peut rédiger à l'aide des ukases contre les bretteurs de Paris : ce sera peine perdue<sup>6</sup>. [...] Reconnaissons plutôt entre nous que ce fameux édit n'a eu en réalité qu'un mobile : c'est la gloriole, la fâcheuse gloriole qui en a été l'inspiratrice. Si le prince de Monaco se donne tant de soins pour annoncer à l'univers qu'il proscriit le duel dans tous ses Etats, c'est afin de faire croire qu'on y a assez de place pour rompre. »*

Un démenti du Palais princier, par l'intermédiaire de l'Avocat Général près le Tribunal Supérieur

6- Traduction en clair : « Le prince de Monaco peut prendre des décisions arbitraires et sans appel contre les escrimeurs sur gages parisiens : ce sera peine perdue. »

M. de Castellet, ne se fit pas attendre très longtemps. Une insertion de la réponse monégasque fut expressément demandée (et exécutée) dans le journal *Le Gaulois*, et on a pu lire dans le *Journal de Monaco*, en page 2 de l'édition du Mardi 19 Janvier 1875, la copie du courrier expédié.

J'espère que le *Gaulois* aura la courtoisie et l'impartialité d'insérer cette brève rectification et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

De CASTELLET,

Avocat Général près le Tribunal Supérieur.

Fig.13 – Article Journal de Monaco du Mardi 19 Janvier 1875

Si nous avons la confirmation dans cette lettre que quelques duellistes « préféraient » s'affronter à Monaco, l'histoire ne semble pas s'être éteinte de suite puisque nous retrouvons quelques articles dans de nombreuses parutions du *Journal de Monaco* jusqu'à la fin du XIXème – début XXème siècle.

Telles ces lignes choisies dans le JM du Mardi 15 Novembre 1881 en fin de page 2 : « La série de duels ne paraît pas près de se clore. La rencontre à sensation du jour est celle de M. Lannes de Montebello avec M. Paul de Cassagnac, qui a lieu au moment où je trace ces lignes. M. de Montebello a été le rival malheureux de M. de Cassagnac aux dernières élections dans le Gers.

Autres commentaires dans le *Journal de Monaco* dans l'édition en page 2, du Mardi 2 Novembre 1897, rubrique « LETTRES PARISIENNES (Correspondances particulière du Journal de Monaco) » : « Les duels ont été anodins ; nous n'avons à signaler que des réconciliations survenues après égratignures ou échange de balles sans résultat. [...] Le duel devient un peu trop un spectacle, un sport, un amusement pour la galerie. On ne soupçonnait pas, à l'époque où a été établie la législation sur les affaires d'honneur, l'intervention si indiscrete des curieux et des badauds. On avait limité l'assistance à quatre témoins ; mais on n'a pas écrit dans le texte du code cette limitation ; de sorte qu'aujourd'hui il y a cinq cents personnes admises à suivre le combat. [...] Il faut réagir et ne pas justifier cette appréciation de notre distingué confrère, M. Ch. Formentin : « Les affaires d'honneur, telles qu'elles se règlent aujourd'hui, ressemble fort à une comédie, et si le duel disparaît de nos mœurs c'est le cabotinage qui l'aura tué ».



PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Monaco, le 8 janvier 1875.

CABINET  
de l'Avocat Général  
près  
LE TRIBUNAL SUPÉRIEUR

Monsieur le Directeur,

Dans un article très spirituel intitulé : *Les duels à Monaco*, publié dans le *Gaulois* du 5 de ce mois, on lit que : le Souverain régnant de Monaco vient de promulguer un décret édictant les pénalités les plus sévères contre les individus qui seraient tentés de se battre en duel dans la Principauté.

Cette assertion est doublement inexacte :

1° S. A. S. le Prince n'a point promulgué de décret contre le duel ; seulement le Code Pénal de la Principauté qui datait de 1815 a été révisé en 1874 et les jurisconsultes chargés de ce travail y ont introduit des dispositions spéciales contre le duel, conformément à ce qui existe en Belgique et en Italie ;

2° Quant aux pénalités nouvellement édictées, le spirituel critique du *Gaulois* se trompe encore en parlant de leur sévérité : en France, celui qui a tué son adversaire dans un combat loyal est poursuivi comme coupable du crime de meurtre et peut être puni des peines les plus sévères ; dans la Principauté, au contraire, le duel régulier est dans tous les cas qualifié de délit et ne peut être puni au maximum que de la peine de l'emprisonnement.

Depuis 18 mois, le territoire de Monaco a servi de théâtre à une dizaine de duels entre adversaires venus de Nice, de Menton, de Marseille et même d'Italie ; la police en a empêché à peu près autant. Si le nouveau Code nous dispense d'accueillir les nombreux duellistes qui se donnaient rendez-vous dans la Principauté, il aura atteint le véritable et unique but que se proposait le Souverain.

### IL Y A 120 ANS À MONACO

À Monaco, les mesures de répression ne tardent pas à être prononcées. Par Ordonnance Souveraine du 4 Juillet 1903 signée du Prince Albert 1er, citée dans le *Journal de Monaco* du Mardi 14 Juillet 1903, il est dit : « La disposition suivante sera insérée dans l'article 311 du Code Pénal, à la suite du paragraphe premier de cet article. « Il en sera de même, si le duel a eu lieu sur un terrain clos, du propriétaire de ce terrain, qui aura, avec connaissance, permis aux auteurs du délit d'y pénétrer pour le commettre. »

### LES MARSEILLAIS ONT DÉCIDÉMENT LE SANG CHAUD !

Les motifs d'affrontement, comme nous l'avons vu, pouvaient être de toutes natures, professionnelles, sentimentales, querelles de jeu et parfois d'ordre politique !

Nous serions tentés de croire que l'esprit du duel serait tombé en désuétude et aurait définitivement disparu il y a des lustres. Que nenni !

Le dernier duel retentissant en France, qui fit la une de la presse internationale, date de... 1967 !

Le 21 avril 1967, dans le jardin d'un hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine, deux hommes politiques se défient, l'épée à la main. Déjà à l'époque, la scène provoque les moqueries des journalistes présents tant elle semble d'un autre temps. C'est le dernier duel de la sorte que l'hexagone connaîtra.

Un des duellistes n'est autre que Gaston Defferre, député SFIO et maire de Marseille de l'époque, répondant à la provocation de René Ribière, député gaulliste du Val d'Oise, offensé après que le socialiste lui ait lancé : « silence, abruti ! », en plein cœur de l'Assemblée nationale.

Au bout de quelques minutes, avec un score de deux touches à zéro « sanglantes mais bénignes » en faveur du député marseillais, le combat cessa après accord et compassion du vainqueur envers

le vaincu... qui devait se marier le lendemain !

Tout comme Léo Taxil, Gaston Defferre, réputé bagarreur, n'était pas à sa première altercation. Il avait déjà été provoqué en duel par Paul Bastid, le directeur politique du journal *L'Aurore*, pour un article le mettant en cause sur « L'affaire des vins ». Un duel au pistolet qui, le 29 mars 1947, s'acheva par un échange de balles dans le vent.

Décidemment, provoquer en duel son adversaire était initialement un moyen de s'affirmer et ne pas perdre la face, parfois pour quelques mots de travers ou des motifs futiles, puis devint rocambolesque. Aujourd'hui, me direz-vous, la technologie a remplacé le fer et la poudre, point d'escarmouche sanglante pour les mêmes raisons d'antan, mais des provocations d'une telle violence, qu'elles engendrent des maux dévastateurs, pouvant aller jusqu'au suicide par « simples » échanges de textos, photos et vidéos sur les réseaux sociaux, et font parfois froid dans le dos...

### ACTIVITÉ DU CGHPM

#### VENTE AUX ENCHERES

Le vendredi 30 juin dernier, à 14h30, le Salon « le Théâtre » de l'Hôtel Métropole, à Monte-Carlo, était loué à la demande de la société *Hermitage Fine Art* et transformé pour l'occasion en salle des ventes.



Fig.14 – Vue de la salle des ventes Hôtel Métropole Monte-Carlo Vendredi 30 juin 2023 © Cliché CGHPM.

Après quelques rares montées d'enchères via Internet avec Drouot, les 2 lots « Dessins de Francisque Raberain », dont nous avons déjà parlé dans de précédents bulletins, ont été adjugés sous le dernier coup de marteau de la commissaire-priseuse à Mme Mireille Sartucci, accompagnée pour l'occasion de Mme Sylvie Leporati, présidente de l'Association des Cartophiles de Monaco (ACM).

Le CGHPM et l'ACM remercient chaleureusement leurs membres-adhérents communs Alain et Mireille Sartucci pour leurs acquisitions, qui démontrent, depuis des années, leur attachement à sauvegarder le patrimoine monégasque.

### PREMIÈRE RÉUNION-CONFÉRENCE

Le mercredi 27 septembre est programmée une réunion-conférence « Santé et Généalogie », présentée par le Docteur Aurélie Ginot-Hourmilougue, médecin radiothérapeute-oncologue généticienne au CHPG.

Un compte-rendu sera fait dans le dernier bulletin trimestriel 2023.

### CHRONIQUES D'ANTAN... 1923 !

M. ARRIGO Joseph ayant vendu à M. ZECCHINO Laurent une voiture automobile Fiat et accessoires, faire opposition, s'il y a lieu, au Garage Zecchino, 15, avenue Saint-Charles, Monte Carlo, dans les délais légaux.

Fig.15 – Annonce « 1<sup>er</sup> Avis » Journal de Monaco du 28 août 1923.

Imaginez un peu s'il fallait imprimer les mêmes transactions... un siècle plus tard !

### ADHÉSIONS 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2023

LE CGHPM SOUHAITE LA BIENVENUE AU NOUVEAU MEMBRE :

Christine Cappa, Etienne Corti (05)

### CARNET ANNIVERSAIRES

LE CGHPM SOUHAITE UN BON ANNIVERSAIRE AUX NATIVES ET NATIFS ...

Page 11

Du Cancer : Marie Du Sault, Martine Spence et Dominique Dolcerocca-Benkeö de Saarfalvay.

Du Lion : Carole Lanteri, Patricia Monaci Nucciarelli, Mireille Sartucci, Nury Stern, Valérie Suda, Marc Jaspard et André Sangiorgio.

De la Vierge : Marie-Françoise Basile, Denise Picco, Bernadette Vermeulen, Robert Davin et Renaud Rolland.

De la Balance : Caroline Ravinal.

### CARNET DE DEUIL – IN MEMORIAM

L'annonce du décès d'un membre d'une association est toujours un triste événement. Qui plus est quand celui-ci est le premier depuis la création du CGHPM. Richard Bernard nous a quitté le 28 juin dernier dans sa 87<sup>ème</sup> année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Toutes nos pensées vont à son épouse, Claude, adhérente assidue à nos réunions-ateliers, et ses enfants. Le Conseil d'Administration et tous les membres du CGHPM présentent toutes leurs condoléances à sa famille.

### REMERCIEMENTS

La rédaction du CGHPM remercie :

Tous les membres adhérents bénévoles qui ont participé à l'organisation de la réunion-conférence du 27 septembre 2023.

\*\*\*\*\*

Le bandeau traditionnel qui illustre chaque bulletin trimestriel est représentatif, comme vous le savez maintenant, des articles proposés. Le sujet initial du bulletin « Décès insolites » est illustré en image centrale par cette CPSM (© Coll. Privée de l'auteur), vue des remparts ouest du Rocher. L'image de gauche fait référence à l'article sur les duels et celle de droite la vente finale des tableaux Raberain.

René Yves Dubos – Rédacteur

*Bulletin validé par le Comité de lecture du CGHPM le 28 septembre 2023.*



# MÙNEGU E I NOSTRI AVI\*

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

(\* MONACO ET NOS AÎEUX)



## SOMMAIRE

- P1 : Mot du président
- P1 : Permanence
- P1-P7 : Jumelage Monaco-Dolceacqua
- P8-P14 : Quand les espagnols étaient là
- P14-P16 : Activités du CGHPM
- P16 : Anniversaires–Remerciements

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour clore ce dernier bulletin trimestriel, le CGHPM ne pouvait rester silencieux sur le jumelage de Monaco avec la commune italienne de Dolceacqua, et ainsi démontrer notre attachement par les liens du sang qui unissent encore aujourd'hui de nombreuses familles de part et d'autre de la frontière. Puisse ce rapprochement permettre de futures relations fructueuses en échanges généalogiques.

Autre lien à ne pas négliger : un siècle de cohabitation de la garnison espagnole avec la population monégasque, ce n'est pas rien ! Combien de foyers hispano-monégasques ont-ils été fondés ? Une belle étude et recensement familial en perspective...

Bonne lecture.

Page 1

## PERMANENCE

Salle de Réunion A CASA D'I SOCI – Maison des Associations de Monaco 2, Bis Promenade Honoré II 98000 MONACO :

\*\* Samedi 13 janvier 2024 : 1<sup>ère</sup> Réunion – Atelier de l'année avec la traditionnelle Galette des rois.

\*\* Mercredi 24 janvier 2024 Réunion – Entraide.

\*\* Pour plus d'infos, consulter le site internet [www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org)

## JUMELAGE MONACO-DOLCEACQUA

### UNE VIEILLE HISTOIRE...

De nombreux monégasques connaissent les affinités historiques qui unissent la petite bourgade italienne de Dolceacqua et Monaco. Toutefois nous retiendrons un événement funeste en évoquant l'odieux assassinat il y a 500 ans, le 22 août 1523, de Lucien Grimaldi<sup>1</sup>, Seigneur de Monaco, âgé de 42 ans. Ce crime fut perpétré sournoisement à l'heure du déjeuner en

---

(1- Auteur, lui aussi, d'un acte cruel, fratricide, dans la nuit du 10 au 11 octobre 1505, dans son Château de Menton. Au cours d'une violente altercation suite à un différend familial, en légitime défense dit l'histoire, il tua d'un coup de poignard son frère Jean Grimaldi, alors Seigneur de Monaco).

son Palais, sur le Rocher, par son neveu Berthon (*Berton – Barton - Bartolomeo - Barthélemy*) Doria<sup>2</sup>, Sieur de Douce-Aigue. Une fois son méfait accompli, il alla se réfugier à la hâte à La Turbie, débusqué, capturé, il dû être relâché pour vice de forme (car arrestation jugée « illégale » en terre savoyarde) et rejoignit discrètement l'Italie, dans son Château<sup>3</sup>.



Fig.1 – CPA Dolceacqua – Château en ruines de la famille Doria © Coll. privée de l’auteur.

(2- Bartolomeo Doria était le fils de Francesca Grimaldi, sœur de Lucien Grimaldi, Seigneur de Monaco).

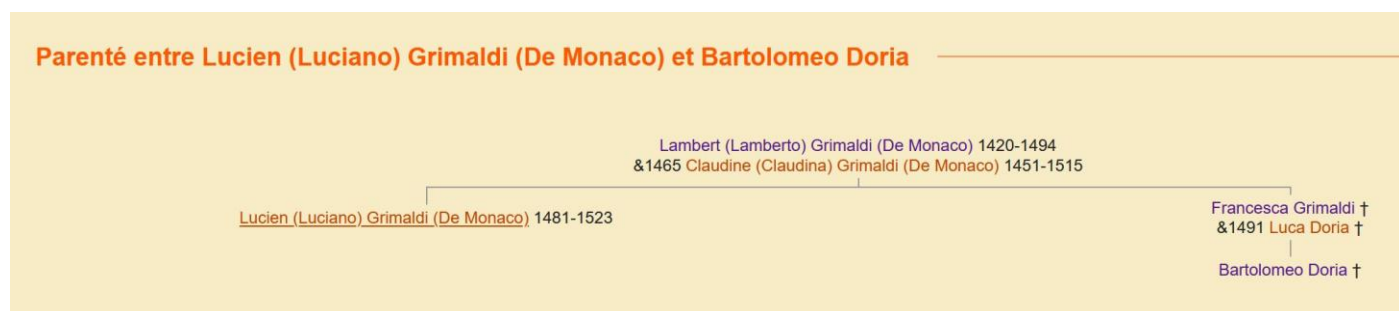


Fig.2 – Arbre généalogique - Lien Lucien Grimaldi et Barthon Doria - © Geneanet..

(3- Pour les généalogistes pointilleux du CGHPM, sachez que Berthon Doria, fut arrêté peu avant Pâques 1525 à Monaco (suite à un subterfuge), jugé, reconnu coupable et condamné à mort. Cette sentence ne fut jamais exécutée puisqu’il fut à nouveau remis en liberté sur l’intervention du pape Clément VII, du Duc de Savoie et de la mère de François I<sup>er</sup>. Il connut une fin de vie tragique lors d’une attaque nocturne du Château de Penna en 1526 (ou 1527), occupé par son oncle Augustin Grimaldi, où Il fut capturé et précipité du haut des escarpements sur lesquels cette forteresse est bâtie).

Si depuis cette histoire ancienne, tout s'est apaisé fort heureusement, ce n'est que réjouissance que de parler, en cette fin d'année 2023, de jumelage entre Dolceacqua et la Principauté de Monaco.

Dans le cadre de ces festivités, voilà une excellente occasion pour évoquer la présence de la famille Bernardo, originaire de Dolceacqua, venue s'installer sur le Rocher au début du XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>4</sup>.

Après enquête généalogique et recoupement d'informations (dont certaines seraient à vérifier dans les archives communales et/ou paroissiales italiennes), on sait que le couple Battin Bernardo, né vers 1593 à Dolceacqua, « messo della Communauté<sup>5</sup> » en 1633, puis d'Apricale<sup>6</sup> en 1636, « della terra di Dolceacqua » en 1639 et Isolabona<sup>6</sup> en 1642, et Maria Daona, native d'Isolabona vers 1605, ont fait souche, du moins pour quelques années à Monaco.

Voici leur histoire.

Leur présence est prouvée et authentifiée, au moins depuis 1633, où il est relevé dans les archives de la mairie de Monaco, la toute première mention « Dolceacqua » dans un acte, celui du baptême de leur fils Gio Antonio Bernardo<sup>7</sup>, né le 03 février 1633, et rédigé deux jours plus tard par l'illustre curé de la paroisse Saint-Nicolas Dominique Pacchiero.

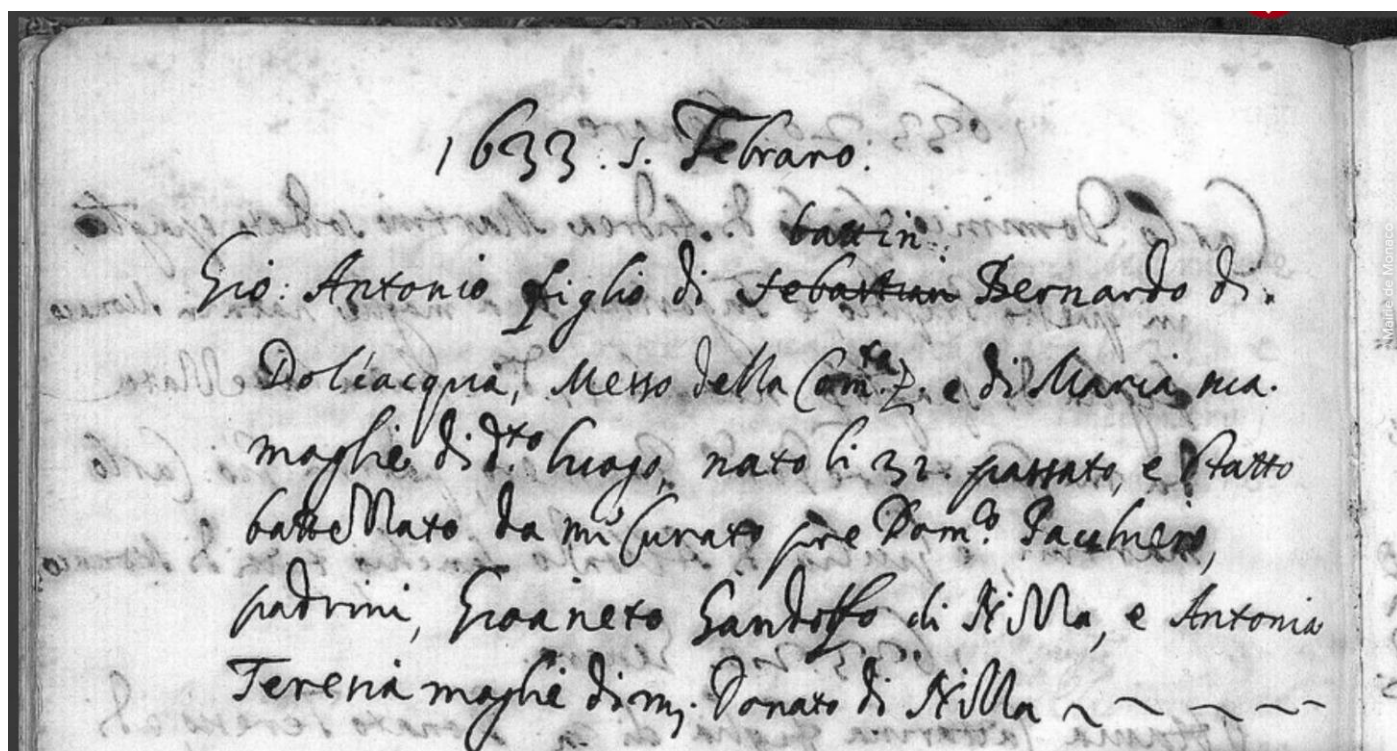


Fig.3 - Acte de naissance-baptême de Gio Antonio (Jean Antoine) Bernardo les 3 et 5 février 1633 © Archives Mairie de Monaco

(4- Il est bien de rappeler qu'un siècle auparavant, le 03 novembre 1523, tous les habitants de Dolceacqua, Apricale, Isolabona et Perinaldo, avaient été « invités » à Monaco pour prêter serment de fidélité au Seigneur-Evêque Augustin Grimaldi, maître des lieux après l'assassinat de son frère Lucien).

(5- « Il messo » autrement dit en français « le messager ». Profession très particulière au XVII<sup>ème</sup> siècle - Vocabulaire pour qualifier un porteur de lettres au service de la ville).

(6- Villages proches de Dolceacqua).

(7- Il a probablement épousé avant 1667 Margarita Revella, à Roquebrune car native - Pas d'acte de mariage recensé sur le registre de la mairie de Monaco)

« 1633 5 Febraro

Gio Antonio figlio di Battin Bernardo di Dolceacqua, Messo della Com<sup>ta</sup>, e di Maria sua moglie di questo luogo, nato li 3 2 passato, e natto battezzato da mi Curato p(a)dre Dom<sup>co</sup> Pacchiero, padrini Gioaneto Gandolfo di Nizza, e Antonia Teresia moglie di Simon Donato di Nizza. »

Traduction : Le 5 février 1633

Jean Antoine, fils de Battin Bernardo, messenger de la Communauté, et de Maria, son épouse, native de ce lieu, né le 3 février dernier, et baptisé par moi Curé Père Domenico Pacchiero. Le parrain (est) Jean Gandolfo de Nice, et (la marraine) Antoinette Thérèse, épouse de Simon Donato (?) de Nice.

Dans un acte du 20 avril 1636, est enregistrée la naissance de *Hipolita Geronima*, figlia di Battista Bernardo d'Apricale, il messo, e di Maria sua moglie [...].

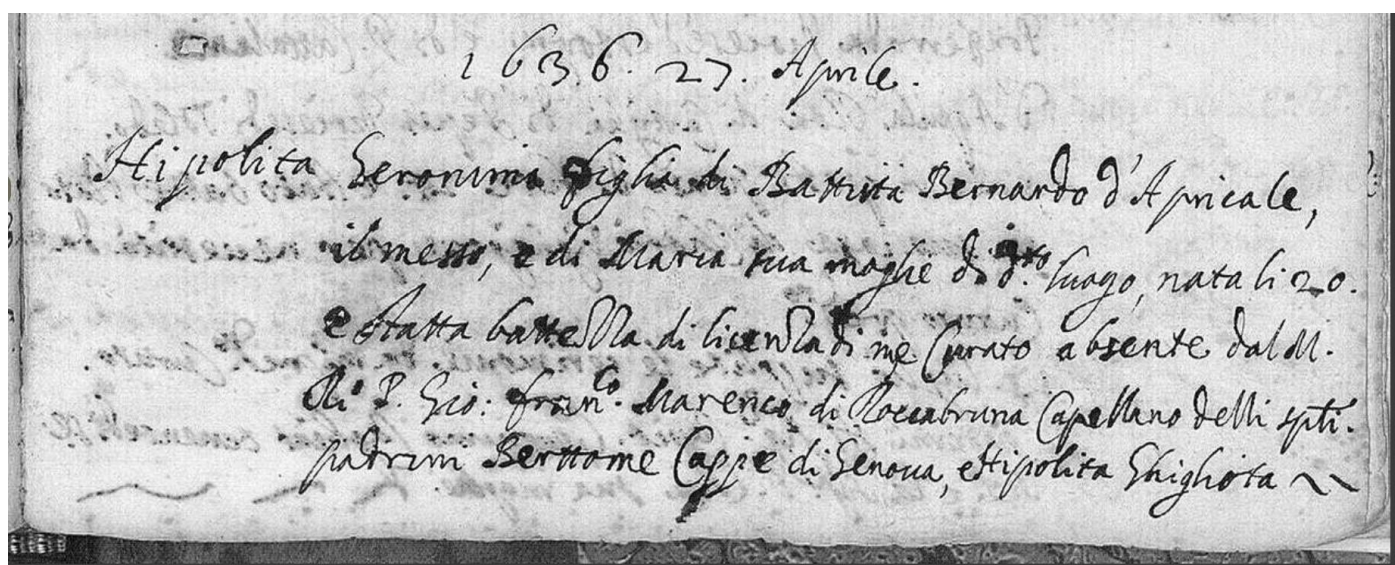


Fig.4 - Acte de naissance-baptême de *Hipolita Geronima* (Hippolita Jérordine) Bernardo les 20 et 27 avril 1636 © Archives Mairie de Monaco

Cette naissance pourrait ne pas nous concerner directement et pourtant... on retrouve un acte de décès en date du 18 février 1645 d'une certaine *Hippolita Bernardo*, fille de Battin, morte à l'âge de 9 ans (de la peste probablement vu les symptômes précisés). La confusion et rapprochement sont donc légitimes.

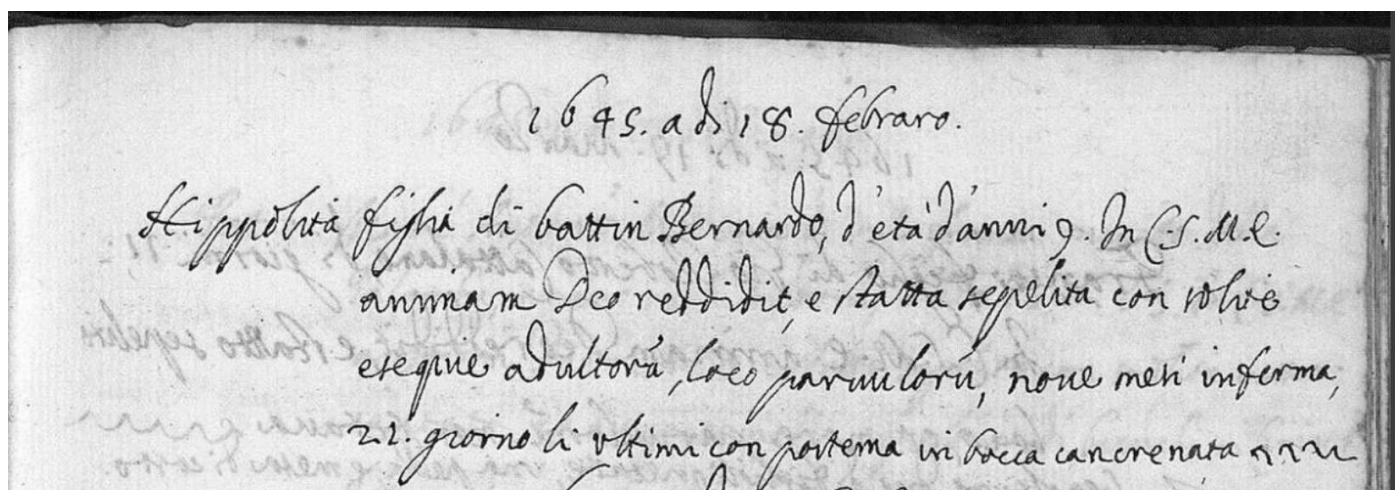


Fig.5 - Acte de décès de *Hippolita* (Hippolita) Bernardo le 18 février 1645 © Archives Mairie de Monaco

Il est relevé également la naissance le 05 janvier 1639 de Vittoria, figlia di Battin Bernardo il Messo della terra di Dolceacqua, e di Maria sua moglie [...].

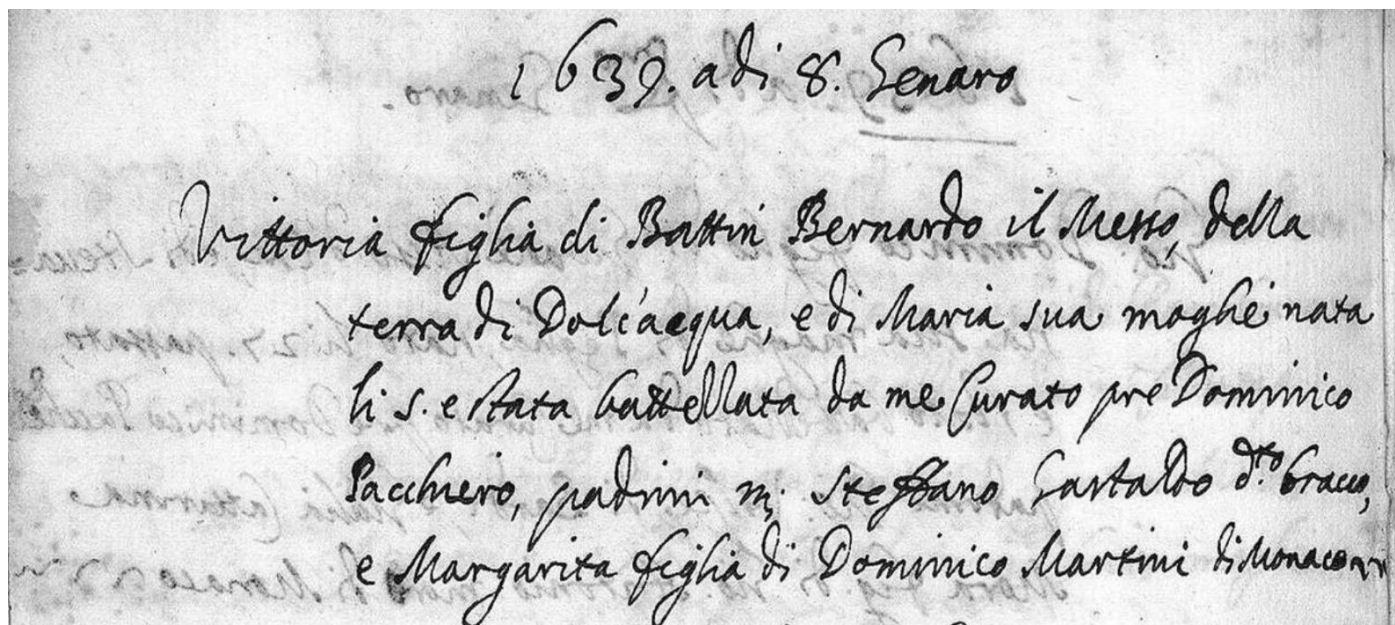


Fig.6 - Acte de naissance-baptême de Vittoria (Victoire) Bernardo le 05 janvier 1639 © Archives Mairie de Monaco

Son décès est enregistré le 13 août 1642, âgée de 3 ans, fille de Battin, qui est dit « messo dell'Isola ».

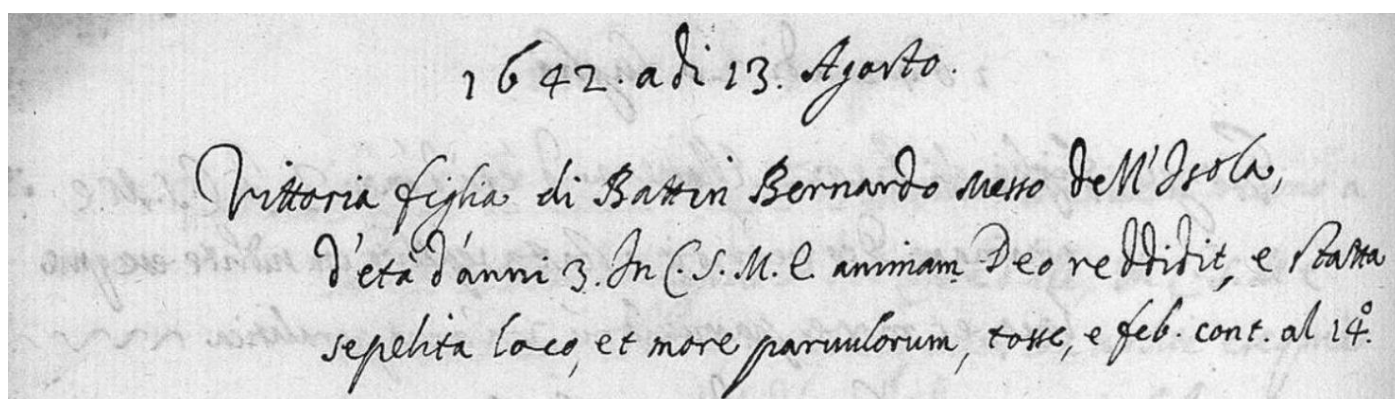


Fig.7 - Acte de décès de Vittoria (Victoire) Bernardo le 13 août 1642 © Archives Mairie de Monaco

Dans un acte du 18 février 1643, on apprend le décès de Maria, épouse de Battin, âgée de 38 ans.

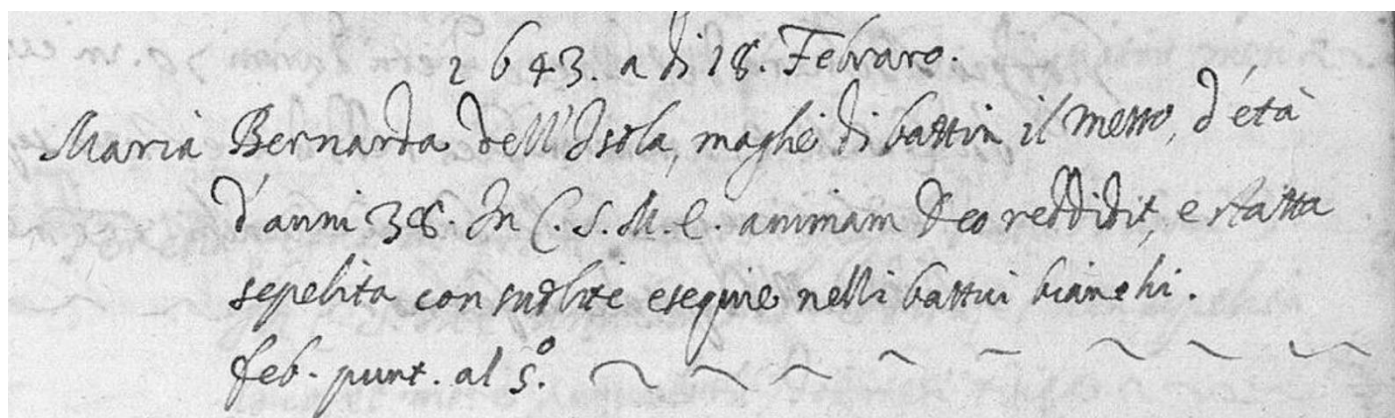


Fig.8 - Acte de décès de Maria (Marie) Bernarda le 18 février 1643 native d'Isolabona © Archives Mairie de Monaco

Une génération plus tard, est enregistré par le curé *Gioanni Marengo* (Jean Marengo – successeur du curé Dominique Pacchiero, décédé le 27 août 1662) l'acte de naissance de *Bianca Maria Bernardo* (Blanche Marie) le 15 janvier 1667, fille de *Gio Antonio* (« Notre Jean Antoine » né le 3 février 1633) et de *Margarita Revella di Roccabruna* (Marguerite Revella de Roquebrune).

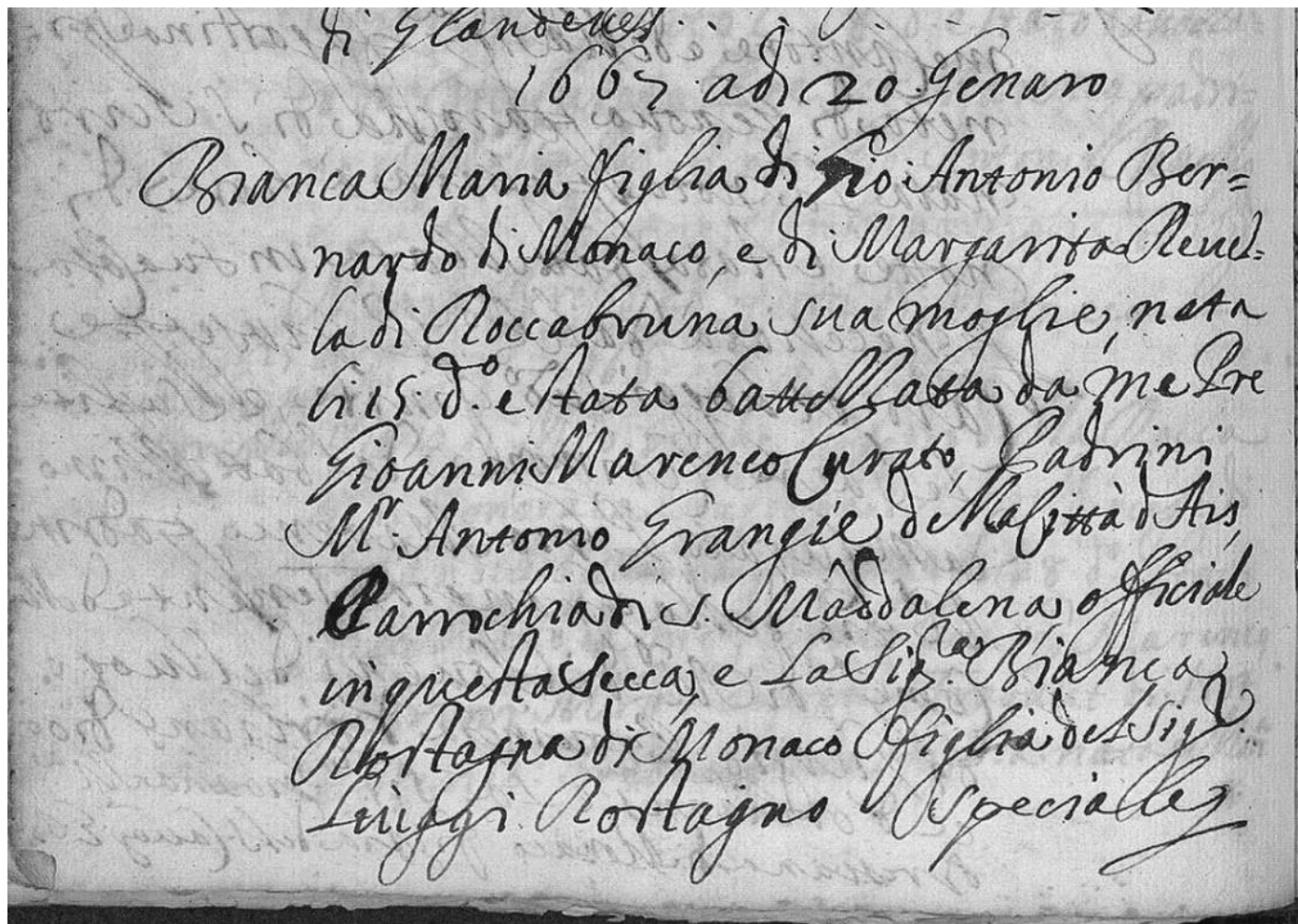


Fig.9 - Acte de naissance-baptême de *Bianca Maria* (Blanche Marie) Bernardo les 15 et 20 janvier 1667 © Archives Mairie de Monaco

On découvre l'acte de sa sœur le 10 novembre 1670 de *Anna-Maria Bernardo* (Anne-Marie) fille de *Gio Antonio* (Jean Antoine) et de *Margarita Revella* (Marguerite) di *Roccabruna* (de Roquebrune).

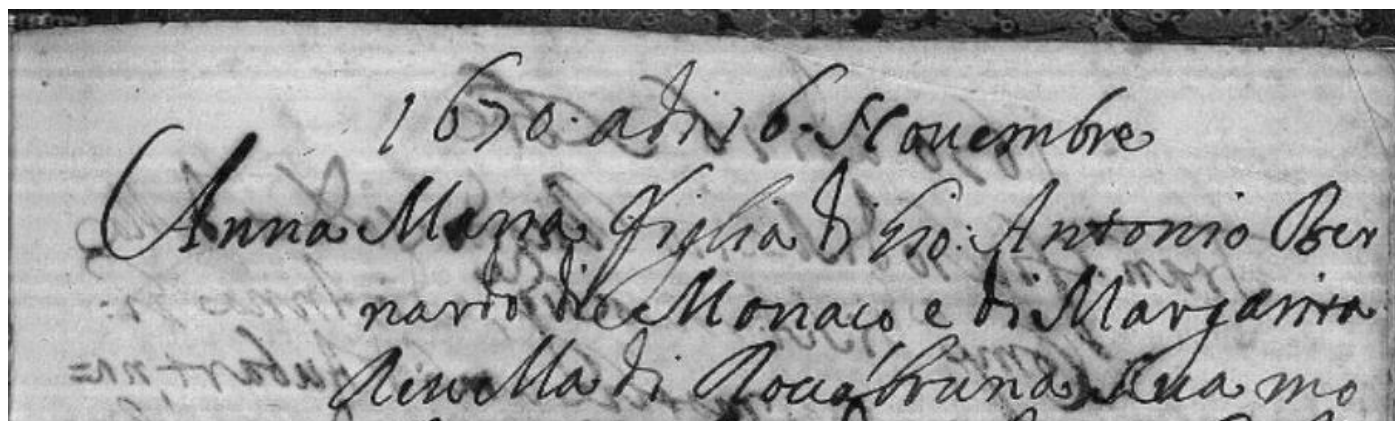


Fig.10 - Acte de naissance de *Anna Maria* Bernardo les 10 et 16 novembre 1670 © Archives Mairie de Monaco (Début)

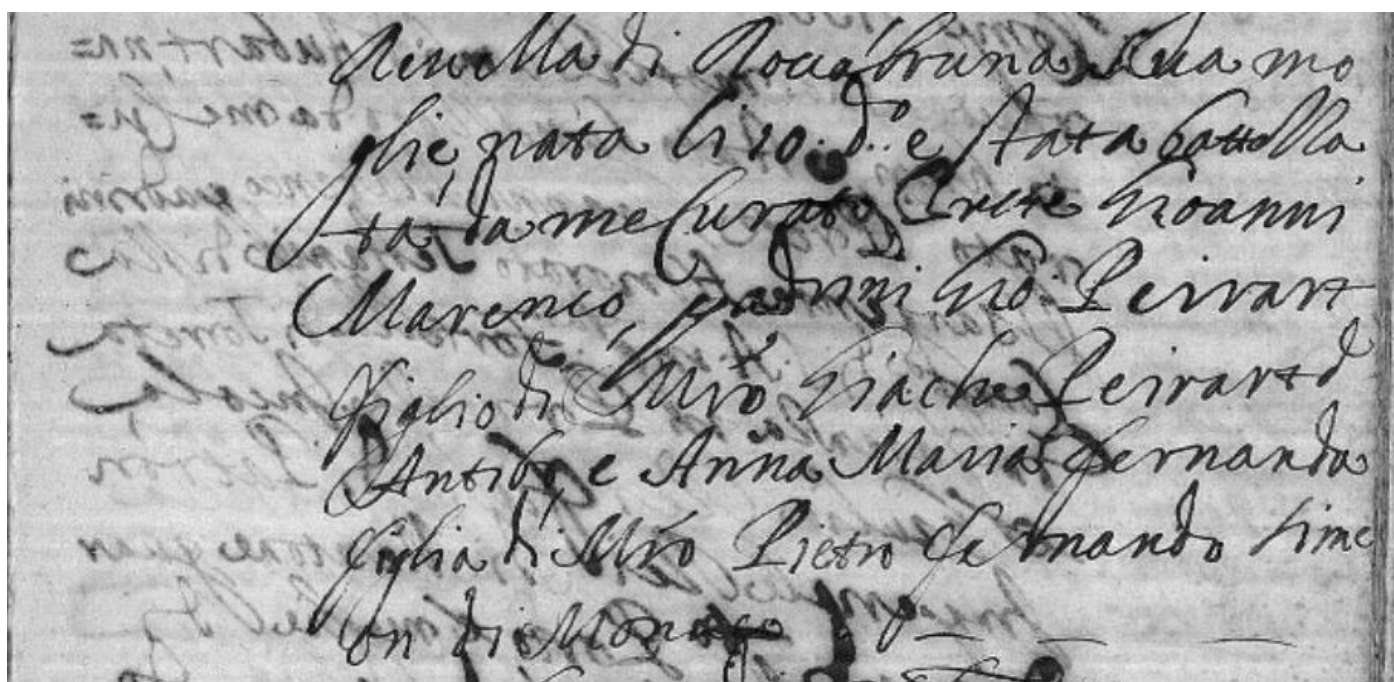


Fig.11 - Acte de naissance-baptême de Anna Maria (Anne Marie) Bernardo les 10 et 16 novembre 1670 © Archives Mairie de Monaco (Fin)

Le 6 novembre 1673, âgé de 80 ans, mourut Battisto Bernardo, veuf de feu Maria Daona (décédée le 18 février 1643 de la variole probablement).

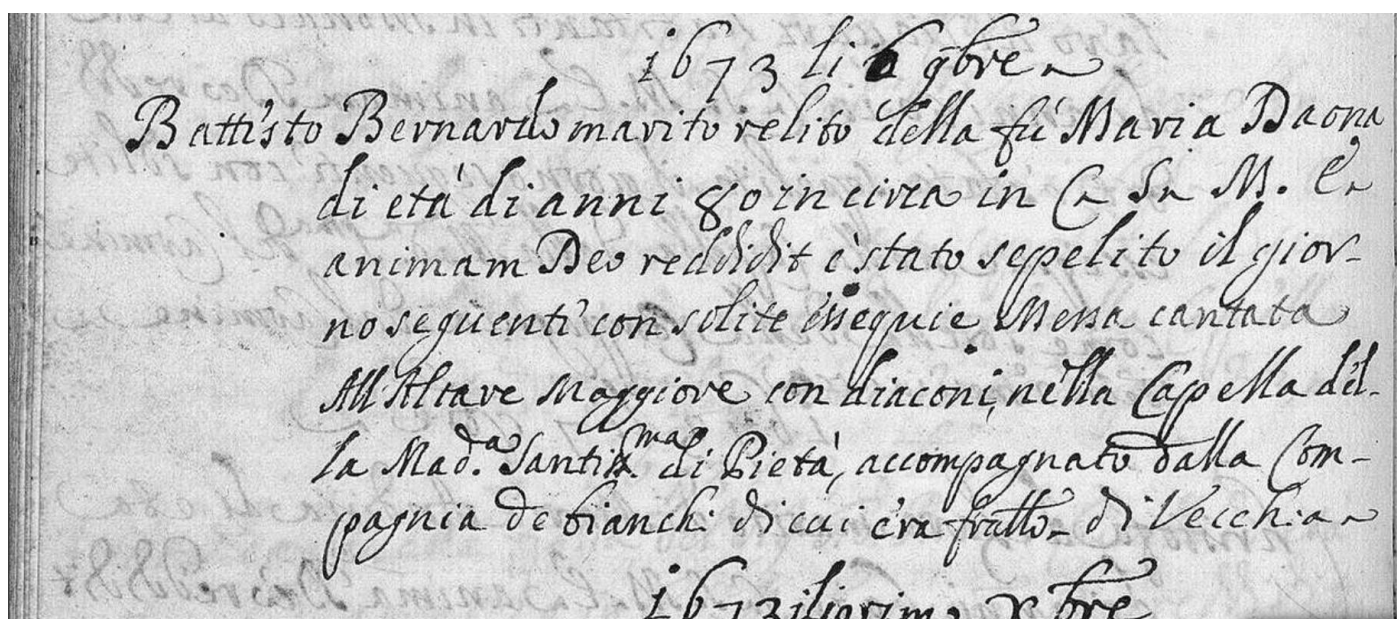


Fig.12 - Acte de décès de Battisto (Baptiste) Bernardo le 06 novembre 1673 © Archives Mairie de Monaco

En cette période de jumelage, une rencontre avec nos amis généalogistes et archivistes de Dolceacqua serait bienvenue. Il aurait été intéressant de trouver plusieurs actes majeurs, notamment l'ascendance de Battin Bernardo, son mariage avec Maria Daona à Isolabona (probablement) avant 1633, de Gio Antonio Bernardo avec Margarita Revello à Roquebrune avant 1667. Après des recherches infructueuses sur le web, un abandon fut inéluctable.

Ainsi s'achève cette passionnante enquête qui nous a permis tout de même de dévoiler la complicité ancestrale des natifs de Dolceacqua, et leurs descendants, avec les résidents monégasques.

## QUAND LES ESPAGNOLS ÉTAIENT LÀ !

UN SIÈCLE D'HISTOIRE...

De la place de la mairie, le touriste curieux qui s'engage dans la Rue Basse, puis emprunte la première petite ruelle étroite voutée, à droite, « PASSAGE DE LA MISERICORDE - CARRUGÈTU D'A MISERICORDIA », celle qui rejoint la rue Notre-Dame de Lorète, « CARRUGIU MADONA DE LURETA », ne se doute pas qu'il passe devant l'un des rares témoignages de la présence de la garnison espagnole<sup>1</sup>, mise en place en 1524, jusqu'à son expulsion de Monaco en 1641, ordonnée par le Prince Honoré II, mettant fin au protectorat hispanique.



Fig.13 - Clichés Rue Basse – Passage de la Miséricorde © Archives photographiques CGHPM



Fig.13 – Cliché du linteau de porte – Passage de la Miséricorde © Archives photographiques CGHPM

(1- Le 7 juin 1524 à Burgos, en Espagne, les représentants de Charles-Quint et du Seigneur-Evêque de Grasse Augustin Grimaldi signèrent la convention qui faisait du Seigneur de Monaco le vassal de l'Empereur...)

Ce linteau en pierre de taille blanche, probablement extrait de la carrière de La Turbie, est exceptionnel, malgré ses deux fissures aujourd'hui inquiétantes !

Il est gravé :

MDXLVIII A XV DI MARSO

DEO JUVANTE PIETRO CARBONERO

TODAS LAS COSAS DEL MONDO PASSAN

PRESTO SU MEMORIA SINON LA FAMA I LA GLORIA

Traduction : « 15 mars 1548 Deo Juvante Pietro Carbonero Toutes les choses s'oublient vite en ce monde, sauf la renommée et la gloire. »

Au centre du linteau le monogramme IHS est surmonté d'une croix sur le H, qui peut être le christogramme *IESUS, HOMINUM SALVATOR*, traduit par « Jésus, Sauveur des Hommes », ou bien une hypothèse encore plausible, celle qui peut renvoyer à l'expression *In Hoc Signo Vinces*, qui signifie : « Par ce signe tu vaincras » puisque nous avons affaire probablement à un militaire espagnol.

La curiosité du généalogiste local est mise à l'épreuve une fois de plus, qui était Pietro Carbonero ?

La première intention, avec un espoir de trouver une trace officielle, est une plongée dans les archives d'état civil de la mairie de Monaco.

Le premier acte qui pourrait être associé et correspondre à notre enquête est celui du baptême enregistré le 21 octobre 1560 de *Jo Antonio Carbonero* (Jean-Antoine), fils de *Pietro* (Pierre). Probablement notre inconnu.

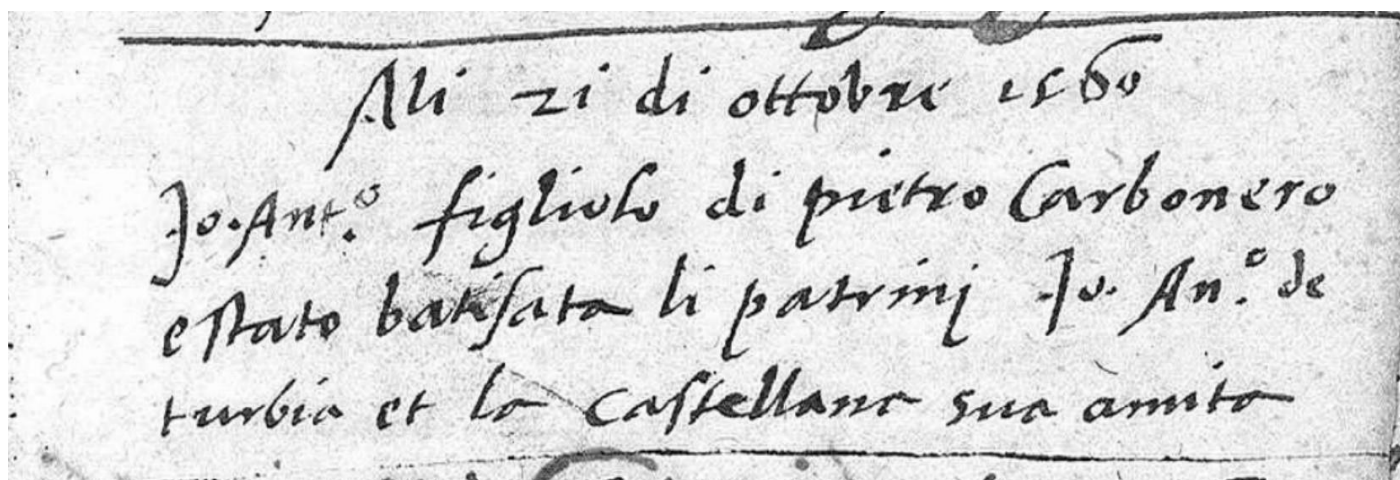


Fig.15 - Acte de naissance-baptême de *Pietro* (Pierre) *Carbonero* le 21 octobre 1560 © Archives Mairie de Monaco.

Le second recensé<sup>2</sup> daté du 31 octobre 1563, est le baptême de *Simon Pietro Carbonero* (Simon Pierre), fils de *Pietro* (Pierre).

---

(2- Lacunes archives Mairie Monaco/Recensement des naissances/baptêmes du 05 avril 1564 au 10 septembre 1567)

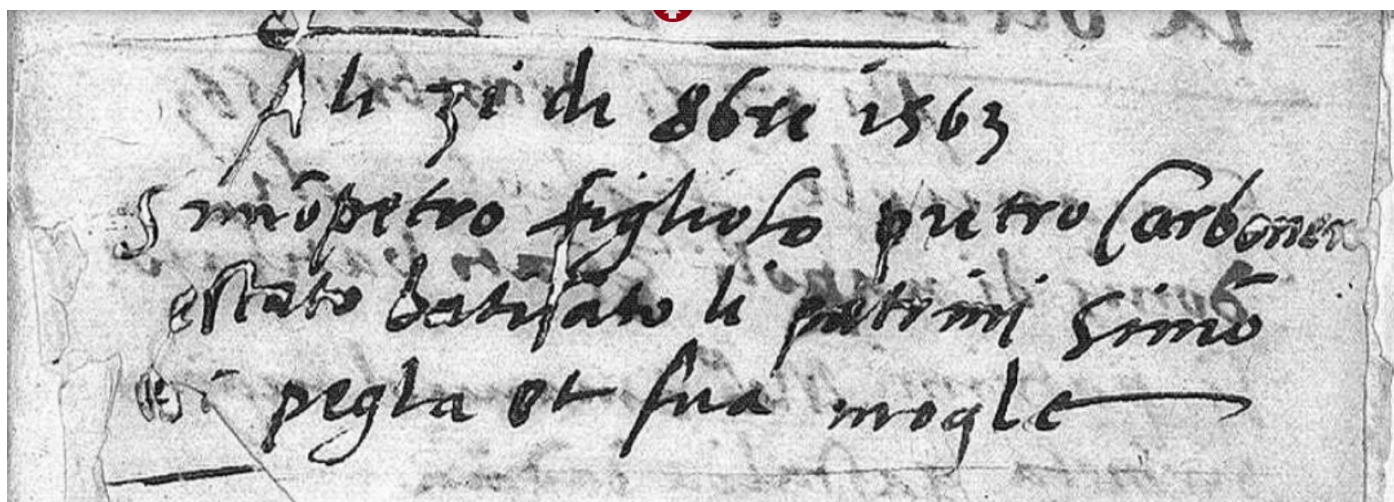


Fig.16 - Acte de naissance-baptême de *Simon Pietro* (Simon Pierre) *Carbonero* le 31 octobre 1563 © Archives Mairie de Monaco.

Le premier acte de mariage enregistré à Monaco datant du 28 septembre 1567, ne nous permet pas de rechercher l'éventuel son mariage (ou pas) à Monaco de *Pietro Carbonero* et avec qui.

Néanmoins le 11 janvier 1573 est enregistré un acte de décès de *Pietro Carbonero*.

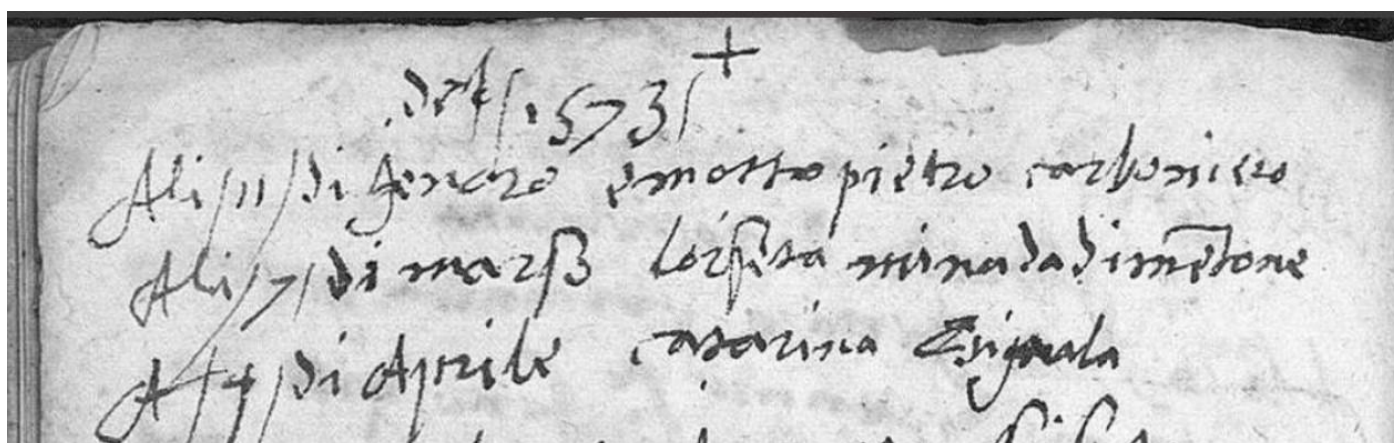


Fig.17 - Acte de décès de *Pietro* (Pierre) *Carbonero* le 11 janvier 1573 © Archives Mairie de Monaco.

On retrouve quelques années plus tard les naissances d'un couple *Jioani Antonio* (Jean-Antoine) *Carbonero* et *Jachinetta* (Jacquinette) :

Le 26 juillet 1582, naissance de *Jioani* (Jean) fils de *Jioani Antonio* (Jean Antoine) *Carbonero* et *Jachinetta* (Jacquinette) [...].

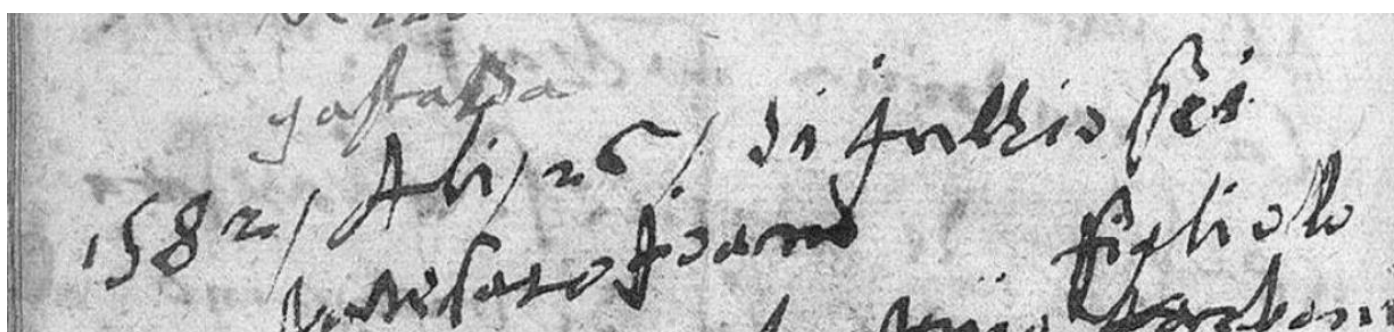


Fig.18 - Acte de Naissance de *Jioani Carbonero* le 26 juillet 1582 © Archives Mairie de Monaco (début).

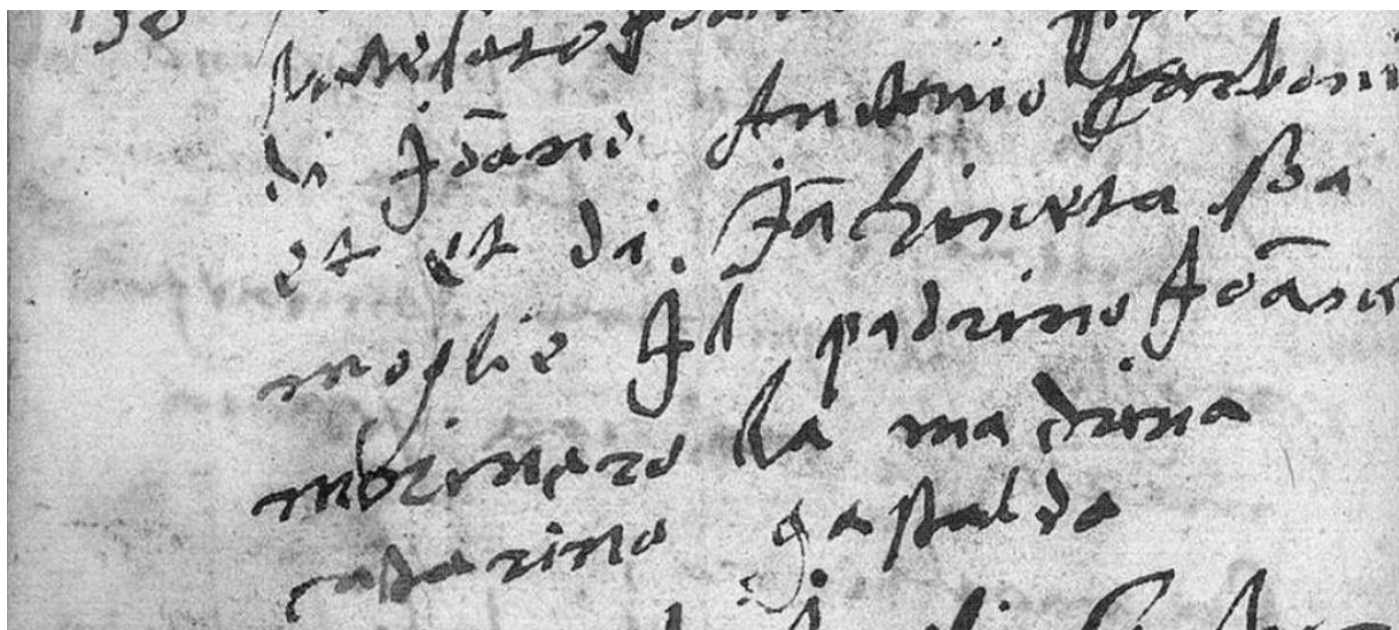


Fig.19 - Acte de Naissance de Jioani Carboniero le 26 juillet 1582 © Archives Mairie de Monaco (fin).

Le 15 janvier 1584, naissance de *Maria Francesca* (Marie Françoise) fille de Gio Antonio Jean Antoine Carboniero et Janchineta (Jacquinette) [...].

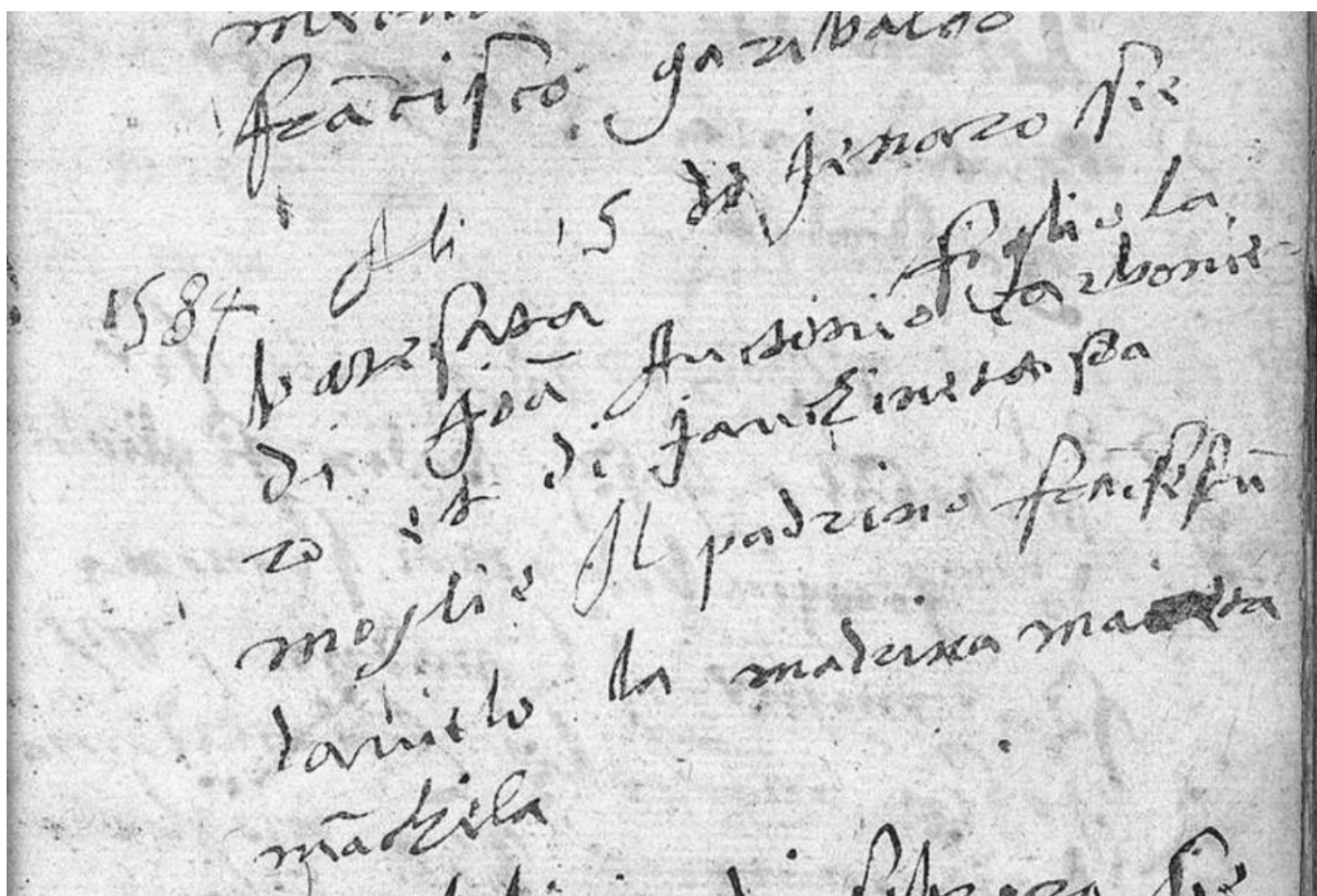


Fig.20 - Acte de Naissance de Maria Francesca Carboniero le 15 janvier 1584 © Archives Mairie de Monaco.

§ Etat des Âmes du 25 avril 1615 : Jean Antoine Carbonero espagnol de 62 ans, époux de Janquinette 67 ans...

Le 04 mars 1623, est enregistré l'acte de décès de *Gianchineta Carboneria* (Janquinette), âgée de 70 ans, veuve de *Joannis Antonio* (Jean Antoine) [...].

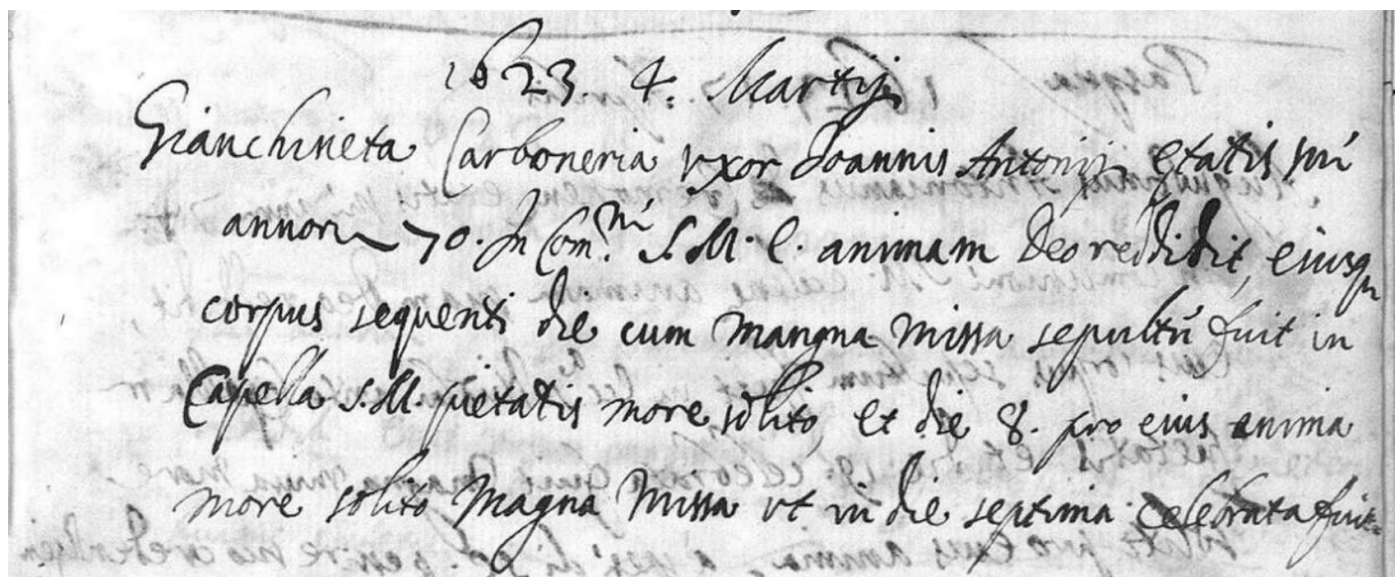


Fig.21 - Acte de décès/sépulture de Gianchineta Carboneria les 4 et 8 mars janvier 1623 © Archives Mairie de Monaco.

Après recherches infructueuses, on perd la trace de Simon-Pierre Carbonero, car aucun acte BMS enregistré à Monaco (tout du moins dans les archives actuelles).

Toutefois il est à noter que la « famille Carbonero<sup>3</sup> » s'est faite remarquée par deux fois, au moins, dans l'histoire du Rocher au XVII<sup>ème</sup> siècle.

La première remarque est la composition de cette famille nombreuse du couple Jean Baptiste Carbonero (fils de Pierre Antoine<sup>4</sup>, soldat espagnol) et Isabella Arasciero, de Monaco (fille de *Battin Baptiste*, cuisinier au Palais, né vers 1579, époux de Dévote), mariés à Monaco le 17 novembre 1619 – **qui ont eu 18 enfants !**

Dont 3 décédés probablement lors de l'épidémie de peste de 1631<sup>4</sup>.

15 avril 1621 Baptême de Marguerite – Décédée / Inhumée *Carbonero* le 20 août 1631 (âgée de 10 ans)<sup>5</sup>

14 octobre 1622 Baptême de Jeanne Marie

Née vers 1623 © le ? – Décédée / Inhumée Marie *Carbonero* le 05 septembre 1631 (âgée de 8 ans)<sup>5</sup>

10 septembre 1624 Baptême de Pierre Antoine

17 septembre 1626 Baptême de Michele (M) – Décédé / Inhumé *Carbonero* le 13 décembre 1627 (âgé de 14 mois)

28 octobre 1628 Baptême de Cécile – Décédée / Inhumée *Carbonero* le 03 septembre 1631 (âgée de 3 ans)<sup>5</sup>

(3- A cette époque, il n'est pas rare de commettre des variantes d'écriture : Carbonero-Carboniero-Carbonera)

(4- Le 03 octobre 1555, est enregistré un acte de baptême de Pierre-Antoine, fils de Jean Damos Carbonero, espagnol)

(5- Décès probable imputé à l'épidémie de peste qui a sévit à Monaco du 5 juillet 1631 et qui s'est terminée 5 mois plus tard, le 26 novembre, ayant décimée le ¼ de la population monégasque)

01 juillet 1630 Baptême de Anne

18 mai 1632 Baptême de Jérôme

08 décembre 1633 Baptême de Pierre Antoine

18 janvier 1635 Baptême de Eléonore

03 mars 1636 Baptême de Joseph

22 février 1637 Baptême de Marie Dévote – Décédée / Inhumée le 1<sup>er</sup> juin 1637 (âgée de 3 mois)

05 février 1638 Baptême de François

06 janvier 1639 Baptême de Jean Baptiste

06 octobre 1640 Baptême de Jérôme – Décédé / Inhumé le 28 avril 1644 (âgé de 4 ans)

29 octobre 1641 Baptême de Dominique (sexe M précisé sur l'acte de décès) – Décédé / Inhumé le 22 septembre 1644 (âgé de 3 ans)

24 octobre 1642 Baptême de Charles François

27 octobre 1643 Baptême de Jean – Décédé / Inhumé le 26 décembre 1643 (âgé de 2 mois)

La seconde observation énigmatique, moins glorieuse, est la découverte d'un acte de décès d'un certain *Gio Batta Carbonero* (Jean Baptiste), 47 ans, fils d'un espagnol, né à Monaco... qui a été exécuté par pendaison le 29 octobre 1650<sup>6</sup> pour complot contre le Prince Honoré II.

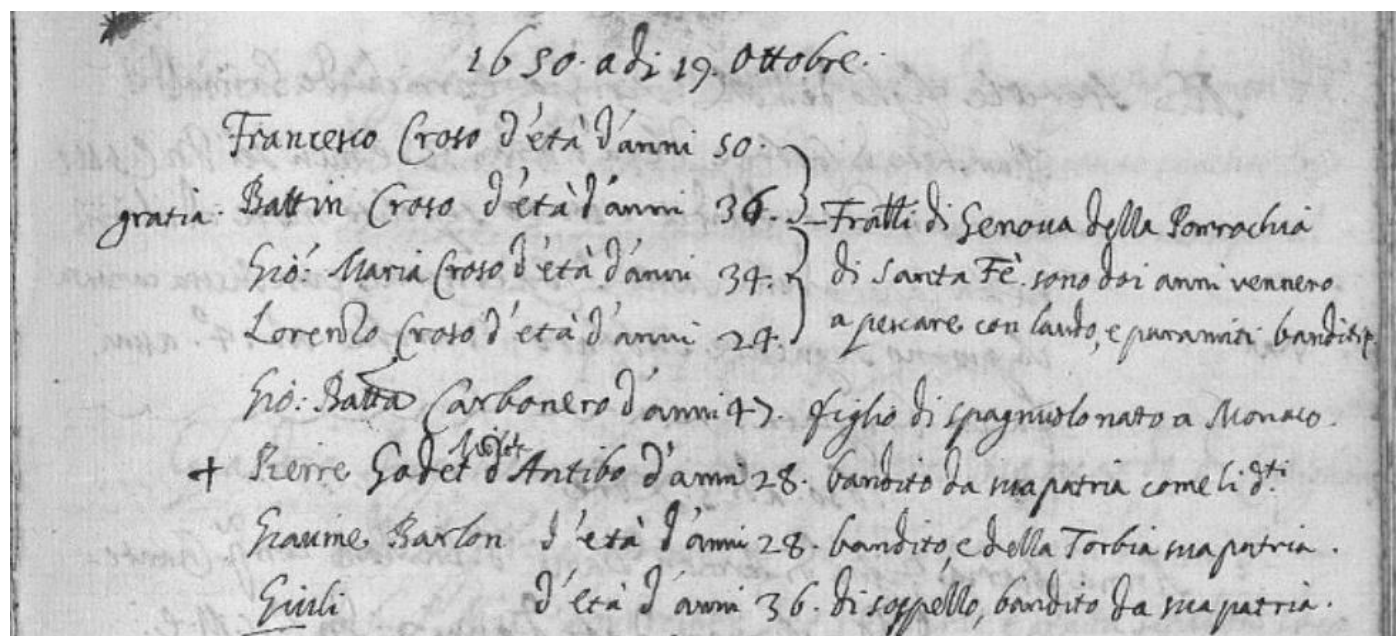


Fig.22 - Acte de décès du condamné Gio Batta Carbonero et ses acolytes le 29 octobre 1650 © Archives Mairie de Monaco (Début).

(6- Sentence prononcée et exécutée le 29 octobre 1650 avec 3 autres complices :

- *Giaume* Jaume Barlon, 28 ans, *bandito e della Turbia ma patria* - bani de son pays La Turbie,
- Pierre Milot, dit « Godet », 28 ans, natif d'Antibes, époux de Cécile Delois, native de Villeneuve d'Avignon,
- *Giuli* Jules ??, 36 ans, *di sospello, bandito da sua patria* - natif de Sospel, bani de son pays.)

NB: une demande d'informations complémentaires concernant cette affaire est en cours auprès du service des Archives du Palais.

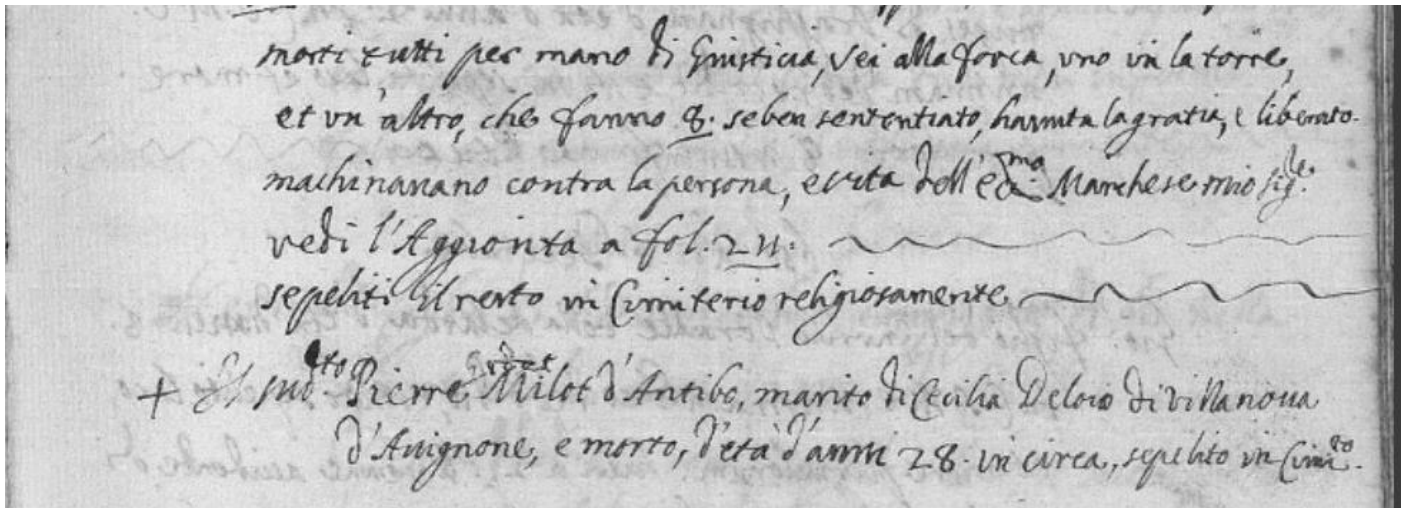


Fig.23 - Acte de décès du condamné Gio Batta Carbonero et ses acolytes le 29 octobre 1650 © Archives Mairie de Monaco (Fin)

La recherche de son acte de naissance vers 1603 s'annonce impossible (et dommageable !) du fait des lacunes aux archives de la Mairie de Monaco du 11 octobre 1585 au 02 mars 1612.

Bien qu'il y ait de nombreuses présomptions et concordances, s'il s'avère que ce Jean-Baptiste Carbonero soit l'époux de Isabella Arasciera... imaginez un peu, dans cette triste hypothèse, la détresse et la honte pour toute cette descendance !

Ainsi s'arrête là nos recherches sur la famille *Carbonero* de Monaco, avec peut-être un espoir de retrouver un jour les archives manquantes et ainsi infirmer ou confirmer nos doutes !

N'oublions pas que la généalogie est une science rigoureuse et n'accepte pas ou peu les suppositions.

## ACTIVITÉ DU CGHPM

### RÉUNION-CONFÉRENCE

#### Monaco L'ESSENTIEL DE L'ACTU

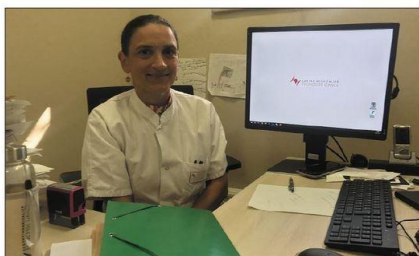
nice-matin  
Mardi 26 septembre 2023

## La généalogie pour travailler sur la maladie

Une conférence ouverte au public se tiendra ce mercredi et portera sur la place de notre passé pour prévenir la maladie, dont le cancer. Un médecin du CHPG spécialisé interviendra.

Ce combo peut s'avérer salvateur même si il reste encore beaucoup à découvrir. Aujourd'hui, la génétique et l'oncogénétique constituent un atout indispensable à la compréhension des cancers héréditaires et d'autres maladies. Un constat acquis et travaillé dans le milieu médical. Le Cercle généalogique et héréditaire de la Principauté de Monaco (CGHPM), créé le 8 mars 2018, l'a aussi compris. Pour preuve, dès ses débuts, l'intégration dans son équipe de Nancy Novena, psychogénéalogiste. Elle sera présente à la conférence de ce mercredi à côté du docteur Aurélie Ginot-Hourmilougue, médecin radiothérapeute, oncologue et généticienne à l'Hôpital Princesse Grace de Monaco, qui animera la conférence. En organisant cette rencontre, le Cercle souhaite mettre en lumière la relation entre la santé et la généalogie. Et la faire comprendre. En amont, la spécialiste a accepté d'apporter un éclairage sur le sujet.

Quelle aide précise peut apporter la généalogie dans l'oncogénétique ? Dans l'oncogénétique, on trace les antécédents en termes de cancer, notamment. Nous recherchons les mutations dans les familles. C'est important dans la guérison et la compréhension.



Le docteur Aurélie Ginot-Hourmilougue, médecin radiothérapeute, oncologue et généticienne à l'Hôpital Princesse Grace de Monaco, animera la conférence.

Seulement, lorsque nous sommes en rendez-vous, nous sommes très souvent confrontés à de nombreux patients qui ne connaissent pas leurs antécédents familiaux. Ainsi la généalogie, dans son essence même, peut aider. En outre, en retraçant l'arbre, nous avons aussi quelques surprises. Notamment avec des périodes où

parfois on ne connaissait pas vraiment les parents des enfants ou encore les frères et les sœurs. La généalogie peut apporter des informations plus précises dans les filiations. Des informations qui restent essentielles dans la guérison.

Ce qui se passe dans les familles s'avère-t-il indispensable pour

avancer en profondeur ? C'est pour nous essentiel et c'est en cela que le travail généalogique s'avère précieux à nos yeux. Nous envoyons systématiquement un courrier à tous nos patients avant toute consultation afin qu'ils retracent leur généalogie en remontant aux grands-parents. Nous n'allons pas au-delà actuellement. Et avec

ce travail en amont, nous avons régulièrement des patients qui ne savent pas ce qu'il s'est passé dans la famille. Ou alors vaguement, avec des on-dit ou il paraît que... C'est en cela que la généalogie est importante. Grâce à elle et au travail que nous entamons avec les familles, nous avons des informations plus précises et nous avançons.

Avec la généalogie, nous parlons donc aussi d'ADN et de patrimoine génétique. Tout à fait, nous parlons de notre capital génétique qui peut être transmis ou pas. Le gène de la maladie peut être transmis ou pas. Il peut sauter une génération. C'est donc important de savoir qui a été touché et qui ne l'a pas été. Connaître son arbre nous apporte un véritable éclairage. Vous pouvez ne pas avoir la maladie mais avoir, en revanche, une chance sur deux de la transmettre à vos enfants... Nous n'avons pas tous la même place dans la famille. Connaître d'où l'on vient permet de préparer l'avenir et de protéger par exemple les descendants.

ANNE-SOPHIE COURSIER  
acoursier@ciematin.fr  
à 15 heures, A Casa d'Isol  
Infos et réservation au 06.27.09.25.27.



Fig.25 – Dr. A. Ginot-Hourmilougue © Cliché CGHPM

Fig.24 – Article Monaco-Matin édition du 26 septembre 2023

Le mercredi 27 septembre a eu lieu la première réunion-conférence « Santé et Généalogie », présentée par le Docteur Aurélie Ginot-Hourmilougue, médecin radiothérapeute-oncologue généticienne au CHPG. Elle a su captiver l'auditoire, par des mots simples, compréhensibles pour des non-médicaux, et nous expliquer son travail de généalogie scientifique au sein d'une famille, par examen ADN notamment. Ensuite faire des propositions de traitement aux membres proches qui présenteraient des profils symptomatiques similaires et/ou identiques (cancer du sein, gynéco, pulmonaire, digestif et autres).



Notre adhérente Nancy Novena, nous a présenté la psychogénéalogie, cet art et science créé en 1980 par Anne Ancelin-Schützenberger. Nancy a tenté (car ce n'est pas facile d'expliquer ce qui peut paraître inexplicable !) par quelques exemples vécus au cours de son expérience professionnelle, de nous convaincre qu'une étude et analyse approfondie dans les souvenirs, les non-dits, la découverte d'un secret de famille dans un cas de « conflit familial », peut apporter à la personne en recherche de l'histoire de ses aïeux, la résolution d'un blocage, d'un mal être.

Fig.26 – Mme Nancy Novena © Cliché CGHPM



Fig.27 - Mme Nada Lorenzi, représentante de M. Georges Marsan, maire de Monaco, en conversation avec nos deux 2 intervenantes Mmes Aurélie Ginot-Hourmilougue et Nancy Novena ©Cliché CGHPM.

Le samedi 11 octobre, seconde réunion-conférence avec M. Gérard Laurent, généalogiste amateur de Beausoleil, qui nous a fait part de son expérience de 17 ans de recherches généalogiques, l'écriture d'un ouvrage de 353 pages sur 33 générations de ses ancêtres, et l'organisation d'une méga cousinade dans le fief familial à Pradines en Corrèze en juillet 2007



Fig.28 – © Cliché CGHPM

A la réunion du samedi 11 novembre, nous avons accueilli notre adhérent niçois Dominique Dolcerocca Benkeö de Saarfalvay, Gestionnaire des Archives publiques et contemporaines aux AD 06. Il nous a fait une présentation de sa fonction « d'archiviste » et ses difficultés de travail de recherches quotidiennes. Quelques heures auparavant, à 11h30 à la Maison de France à Monaco, le CGHPM était convié pour l'accompagner après avoir été invité à dévoiler le nom, tout juste gravé sur la plaque de marbre des Morts pour la France, de son grand-oncle, Marion Benkeö de Saarfalvay, soldat Légionnaire Poilu de la Grande Guerre, natif de Monaco, mortellement blessé par balles à 20 ans le 30 novembre 1914, et son décès « oublié » sur le registre de Monaco. § Lire Article Bulletin CGHPM du 4ème trimestre 2022.

### CARNET ANNIVERSAIRES

LE CGHPM SOUHAITE UN BON ANNIVERSAIRE AUX NATIVES ET NATIFS ...

Du signe de la Balance : Marie-Paule Barazzuoli, Emmanuel Brochard, René Yves Dubos, Gilbert Pasquino,

Du signe du Scorpion : Pierre Ballerio, Anne Dubos, Béatrice Jacolet, Marc Peri,

Du signe du Sagittaire : Marie-Louise Belletrutti, Claude Bernard, Jacques Bremont, Sylvie Leporati,

Du signe du Capricorne : Thierry Jouan.

### REMERCIEMENTS

La rédaction du CGHPM remercie :

Mme Aurélie Ginot-Hourmilougue

Mme Nancy Novena

Mr Gérard Laurent

Mr Marc Peri (membre du CGHPM – Ambassadeur Heredis)

Tous les membres adhérents bénévoles qui ont participé à l'organisation de la réunion-conférence du 27 septembre 2023.

\*\*\*\*\*

Le bandeau traditionnel qui illustre chaque bulletin trimestriel est représentatif, comme vous le savez maintenant, des articles proposés. Le sujet principal du bulletin « Jumelage Monaco-Dolceacqua » est illustré par l'image de gauche avec cette ancienne carte postale du Château des Doria de Dolceacqua (© Coll. Privée de l'auteur). L'image centrale « Seigneur Augustin Grimaldi » et celle de droite « Prince Honoré II » font référence à l'article sur le siècle de présence espagnole à Monaco de 1524 à 1641 (Timbres©Diffusion OETP). René Yves Dubos – Rédacteur

*Bulletin validé par le Comité de lecture du CGHPM le 01 Décembre 2023.*

Page 16

## **MEMBRES DU CGHPM pour l'année 2023<sup>1</sup> (listage arrêté au 1<sup>er</sup> décembre)**

### **MEMBRES D'HONNEUR :**

Mr le Maire de Monaco Georges MARSAN

Mme la Présidente de l'Association des Cartophiles de Monaco Sylvie LEPORATI

### **MEMBRES ADHÉRENTS** *(par ordre alphabétique et \* membres fondateurs)* : 47

|                                             |                                 |
|---------------------------------------------|---------------------------------|
| Mr BALLERIO Philippe                        | Mr BALLERIO Pierre              |
| Mr et Mme BARAZZUOLI Marie-Paule et Patrick | Mr BARDY Jean-Marc              |
| Mme BASILE Marie-Françoise                  | Mme BELLETRUTTI Marie-Louise    |
| Mr et Mme BERNARD Richard et Claude         | Mme CAPPÀ Christine             |
| Mme BOVINI-LE JOLIFF Audrey                 | Mr BRAQUETTI Albert             |
| Mr BREMONT Jacques et CHANTELOT Nadine      | Mr BROCHARD Emmanuel            |
| Mme CAPPÀ Christine                         | Mme CAVALLARO-PALMERO Claire    |
| Mr CORTI Etienne                            | Mme COTTINO Corinne             |
| Mr DAVIN Robert                             | Mme DI GIOVANNI Corinne         |
| Mr DOLCEROCCA BENKEÖ de S. Dominique        | Mme DUBOS Anne*                 |
| Mr DUBOS René Yves*                         | Mme DU SAULT Marie              |
| Mme JACOLET Béatrice                        | Mr JASPARD Marc                 |
| Mr JOUAN Thierry                            | Mme LANTERI Carole*             |
| Mr et Mme LANTERI Jacques et Nicole         | Mme LAUGERY – SAN JOSE Evelyne  |
| Mme LEPORATI Sylvie                         | Mme MONACI NUCCIARELLI Patricia |
| Mme NOTTER Elena                            | Mme NOVENA Nancy                |
| Mr PASQUINO Gilbert                         | Mr PERI Marc                    |
| Mme PICCHIO Danielle                        | Mme PICCO Denise                |
| Mme PRUVOST Sandrine                        | Mme RAVINAL Caroline*           |
| Mme REYNAUD Nathalie                        | Mr ROBILLON Jean-François*      |
| Mr ROLLAND Renaud                           | Mr SANGIORGIO André             |
| Mr SARTUCCI Alain et Mireille               | Mme SPENCE Martine              |
| Mme STERN Nury                              | Mme SUDA Valérie                |
| Mme VERMEULEN Bernadette                    |                                 |

1- Cinq (5) adhérent(e)s 2022 n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2023.

## **ANNIVERSAIRE DU CGHPM - REMERCIEMENTS**

Et oui... déjà 6 années d'existence !

Le CGHPM remercie chaleureusement tous les adhérents de la première heure qui ont fait confiance et cru en son avenir !

Le CGHPM remercie tous les fidèles adhérents qui ont participé assidument aux 61 réunions-ateliers et réunions-entraïdes ((Initiation-Formation-Perfectionnement) mensuelles.

Le CGHPM remercie tous les intervenants qui ont contribué à l'essor de notre association généalogique monégasque depuis 2018.

---==ooOO&OOoo===---

## **REMERCIEMENTS DU CGHPM pour l'année 2023**

Le CGHPM remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin 2023, certaines pour leurs collaborations, prêts de documents, d'autres pour leurs conseils :

Mr Dolcerocca Benkeö de Saarfalvay Dominique

Mme Ginot-Hourmilougue Aurélie

Mr Laurent Gérard

Mme Novena Nancy

Mr Peri Marc

---==ooOO&OOoo===---

## **SPONSORING : REMERCIEMENTS DU CGHPM pour l'année 2023**

Le CGHPM remercie les sponsors pour leur aide apportée :

Sponsor technologique : la Société *SIGNATURE-PRODUCTION* et son directeur Xavier Gaillard - Tumorticchi, qui gère gratuitement notre site [www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org) depuis 2018.

Sponsors financiers : Messieurs Henri Geraci - Restaurant *La montgolfière*, Pascal Lenoir - *la crêperie pizzeria du Rocher*, Eric Leguay – *opticien*, Tristan Villa – *audioprothésiste D.E.*

---==ooOO&OOoo===---

# MÙNEGU E I NOSTRI AVI\*

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

(\* MONACO ET NOS AÎEUX)



**CRÊPERIE PIZZERIA DU ROCHER**  
12 RUE C FELIX GASTALDI  
MONACO VILLE  
CRÊPES, PIZZA, PATES, SALADES, GLACES  
TEL: 00 377 93 30 09 64  
06 50 94 65 55  
mail: tarmono06@free.fr

*Restaurant La Montgolfière*  
*Henri Geraci*  
16, Rue Basse 98000 Principauté de Monaco  
(Monaco Ville)  
Tel. : +377 97 98 61 59 Port. : 06 80 86 86 25  
Email : hgeraci@libello.com  
Parkings de la Visitation et de l'Abbaye  
www.lamontgolfiere.mc



**Eric LEGUAY**  
Opticien

**Tristan VILLA**  
Audioprothésiste D.E.

24 bd du Jardin Exotique  
MC 98000 MONACO

Tél. +377 93 30 30 93  
optiqueleguay@monaco.mc

24 bd du Jardin Exotique  
MC 98000 MONACO

Tél. +377 93 30 30 93  
Fax +377 93 50 65 74  
optiqueleguay.audition@gmail.com

  
**Imprimerie  
de la Cité**  
ARTISAN IMPRIMEUR  
Richard Bernadin  
06 63 78 51 10  
T. +33 (0)4 93 78 14 08  
4, rue Jules Ferry  
06240 BEAUSOLEIL  
richard@citeprint.com  
www.imprimeriedelacite.com

*Ce bulletin CQHPM 2023 a été tiré en 75 exemplaires.*

N°



*« Quel privilège et immense bonheur d'admirer chaque jour le lever du soleil sur la grande bleue. »*

Statue bronze PRINCE RAINIER III – Œuvre de Kees Verkade 2013 - © Cliché CGHPM